

STERIA SA

COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Conseil d'Administration du 25 Février 2013

BILAN STERIA SA AU 31/12/2012

ACTIF

En milliers d'euros

Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/12/2012	31/12/2011
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 600	7 653	1 947	1 802
Fonds Commercial	260	0	260	260
Autres immobilisations incorporelles	303	0	303	0
Avances, acomptes sur immo incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	1 016	949	67	224
Autres immobilisations corporelles	42 592	17 501	25 090	20 566
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence	409 457	0	409 457	396 241
Autres participations	923	2	921	921
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	3	0	3	3
Prêts	2 701	0	2 701	4 577
Autres immobilisations financières	517	0	517	573
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	467 372	26 106	441 267	425 169
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	8 095	0	8 095	8 129
Produits intermédiaires et finis			0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commande	453	0	453	411
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances clients et comptes rattachés	205 257	253	205 003	227 304
Autres créances d'exploitation	14 606	0	14 606	19 510
Autres créances diverses	13 012	0	13 012	17 531
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS				
Valeur mobilières de placement	24	0	24	17 006
(dont actions propres :)	0	0	0	0
Disponibilités	1 447		1 447	7 531
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 832	0	2 832	1 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT	245 726	253	245 472	299 149
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion actif	1	0	1	18
TOTAL ACTIF	713 100	26 359	686 741	724 336

PASSIF

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou individuel dont versé : 14 877	14 877	14 877
Primes d'émission, de fusion, d'apport	106 633	106 633
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence :	189 812	137 018
Réserve légale	1 488	1 488
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	145	145
Autres réserves	7 574	7 574
Report à nouveau	49 993	48 819
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-26 871	46 174
Acomptes sur dividendes	0	-21 000
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
CAPITAUX PROPRES	343 650	341 728
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	2 398	13 981
Provisions pour charges	17 902	17 383
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 300	31 363
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 299	1 519
Emprunts et dettes financières divers	30 965	112 770
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0	405
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 019	70 234
Dettes fiscales et sociales	144 581	141 767
Autres dettes d'exploitation	2 259	3 332
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 608	1 561
Dettes fiscales-Impôt sur les bénéfices		
Autres dettes diverses	0	0
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	20 058	19 653
TOTAL DETTES	322 789	351 242
Ecart de conversion passif	1	3
TOTAL PASSIF	686 741	724 336

COMPTE DE RESULTAT STERIA SA AU 31/12/12

En milliers d'euros

Rubriques	France	Exportation	31/12/2012	31/12/2011
VENTES DE MARCHANDISES			0	0
PRODUCTION VENDUE	578 394	41 443	619 836	581 563
Ventes	0		0	0
Travaux	-99	7 062	6 963	7 834
Services	578 492	34 381	612 873	573 728
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	578 394	41 443	619 836	581 563
PRODUCTION STOCKEE				
En-cours de production de biens			0	0
En-cours de production de services			0	0
Produits			0	0
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			700	0
Reprise sur amortissements et provisions			2 694	2 720
Transferts de charges			0	374
Autres produits			7 360	7 384
PRODUITS D'EXPLOITATION			630 590	592 041
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES			0	0
douane)			0	0
Variation de stock de marchandise			0	0
CONSOMMATION EN PROVENANCE DES TIERS			166 842	150 732
Achats de matières premières			0	0
Achat d'autres approvisionnements			0	0
Variation de stock de matière premières et approvisionnements			0	0
Autres achats et charges externes			166 842	150 732
- Achats de sous-traitance			100 496	84 478
- Achats non stockés matières premières et fournitures			3 100	2 391
- Services extérieurs			63 246	63 862
- Personnel extérieur			5 965	6 544
- Loyer en crédit-bail mobilier			0	0
- Loyer en crédit-bail immobilier			0	0
- Autres services extérieurs			57 281	57 318
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			25 763	22 503
Sur rémunération			14 656	13 132
Autres impôts et taxes			11 108	9 371
CHARGES DE PERSONNEL			401 646	379 187
Salaires et traitements			274 793	259 412
Charges sociales			126 853	119 776
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			9 428	8 313
Dotations aux amortissements des immobilisations			6 112	5 687
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations			157	0
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 159	2 626
AUTRES CHARGES			7 127	5 541
CHARGES D'EXPLOITATION			610 807	566 276
RESULTAT D'EXPLOITATION			19 784	25 765

COMPTE DE RESULTAT STERIA SA AU 31/12/12 (suite)

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2012	31/12/2011
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
Produits financiers de participation	17 955	21 812
Produits des autres valeurs mobilières de placement et créances de l'actif immobilisé	281	28
Autres intérêts et produits assimilés	757	779
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	31	29
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	55	57
PRODUITS FINANCIERS	19 080	22 705
Dotations financières aux amortissements et provisions	4	0
Intérêts et charges assimilés	1 898	2 767
Différences négatives de change	81	287
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	0	0
CHARGES FINANCIERES	1 983	3 052
RESULTAT FINANCIER	17 096	19 652
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	36 880	45 417
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 800	25
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	572	17 133
Produits des cessions d'éléments d'actif	572	17 133
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	0	0
Autres	0	0
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	14 485	7 387
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 857	24 545
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	27 643	15 665
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	58 064	14
Valeur comptable des éléments immobiliers et financiers cédés	58 064	14
Autres	0	0
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 755	7 196
Dotations aux provisions réglementées	0	0
Dotations aux amortissements et autres provisions	2 755	7 196
CHARGES EXCEPTIONNELLES	88 462	22 875
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-70 605	1 670
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Intéressement	2 329	2 577
Impôts sur les bénéfices	-9 183	-1 663
TOTAL PRODUITS	667 527	639 291
TOTAL CHARGES	694 398	593 117
BENEFICE OU PERTE	-26 871	46 174

S T E R I A

Société Anonyme au Capital de 14.876.895 €

Immatriculation au Registre du Commerce de Versailles

sous le N° B 309.256.105

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le total est de 686.740.588€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 667.526.682 €, le total des charges est de 694.397.957 € et la perte nette de 26.871.275 €.

Ces comptes couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes.

Il est établi un bilan et un compte de résultat consolidés au niveau du Groupe Steria.

La société Steria, elle-même, est consolidée par intégration globale chez :

Dénomination sociale	:	GROUPE STERIA SCA
Siège Social	:	43-45 quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux
N° SIRET	:	344 110 655 00026
Code NAF	:	7010Z
Forme	:	Société en Commandite par Actions
Capital social	:	31.879.729 €

SOMMAIRE

➤	Description des activités.....	p.8
➤	Faits caractéristiques de l'exercice.....	p.8
➤	Note 1 – Complément d'information et engagements financiers.....	p.11
➤	Note 2 – Règles et méthodes comptables.....	p.11
➤	Note 3 – Notes aux états financiers.....	p.15
➤	Note 4 – Engagements hors bilan.....	p.26
➤	Note 5 – Liste des filiales et participations.....	p.28
➤	Note 6 – Effectif moyen.....	p.29
➤	Note 7 – Capacité d'autofinancement.....	p.29
➤	Note 8 – Tableau de financement.....	p.30
➤	Note 9 – Evènements post-clôture.....	p.31

Description des activités de STERIA SA

La société STERIA SA a pour vocation de fournir aux entreprises et organismes publics des solutions de systèmes d'information leur permettant de s'adapter aux évolutions rapides de leur environnement économique ou réglementaire. STERIA propose des services de transformation des processus métiers de ses clients (Conseil IT, Conseil métier, Intégration de systèmes) mais également grâce à sa capacité à prendre en charge la gestion de ses systèmes et de ses processus (Maintenance Applicative, Gestion des Infrastructures Informatiques, Business Process Outsourcing)

Faits caractéristiques de l'exercice :

1) Par décision de l'actionnaire unique en date du 28 mars 2012, la société STERIA IBERICA (filiale à 100% de la société STERIA SA) a fait l'objet d'une augmentation du capital de 5.000.000 € sans émission d'action nouvelle par compensation de créances. La valeur brute des titres ainsi détenus par STERIA SA (actionnaire unique) de la société STERIA IBERICA est passée de 39.502.081 € à 44.502.081 €.

2) Par décision de l'actionnaire unique en date du 5 novembre 2012, la société STERIA IBERICA (filiale à 100% de la société STERIA SA) a fait l'objet d'une augmentation du capital de 2.000.000 € par compensation de créances avec émission de une action d'une valeur de 41 euros et une prime d'émission de 1.999.959 €. La valeur brute des titres ainsi détenus par STERIA SA (actionnaire unique) de la société STERIA IBERICA est passée de 44.502.081 € à 46.502.081 €.

3) La société STERIA IBERICA (filiale à 100% de la société STERIA SA) a été cédée à la société AURELIUS aux termes d'un accord signé en date du 20 octobre 2012 pour cession de cette filiale en date du 19 novembre 2012 pour un montant de 400.000 € comptabilisée en produit exceptionnel et une cession du compte courant de 11.465.480, 21 € (comptabilisé en charges exceptionnelles) pour un euro symbolique. Cette cession donne lieu à la comptabilisation en charges exceptionnelles de la valeur des titres pour 46.502.080,63 €.

4) La société STERIA SA a signé en date du 28 juin 2012 un protocole de cession des 8800 actions détenues dans la société INTEST à la société INTECH représentant 44% du capital et prévoyant :

- une cession en date du 29 juin 2012 de 5.000 actions représentant 25% du capital au prix de 172.040 €, le règlement se fait en quatre parties égales de 43.010 €, chacune les 30 juin 2012, 30 juin 2013, 30 juin 2014 et 30 juin 2015.

- une cession de 3.800 actions représentant 19% du capital entre le 28 juin 2012 et le 29 juin 2019, le calendrier étant laissé au choix de la société INTECH (acquéreur).

La cession des 5.000 actions en date du 29 juin 2012 a dégagée sur l'exercice 2012 une plus-value de 95.633 €.

5) L'Assemblée Générale de STERIA SA du 11 mai 2012 a décidé la distribution d'un dividende au titre de 2011 de 45.000.000 €, étant rappelé qu'un montant de 21.000.000 a déjà été payé aux actionnaires au titre d'un acompte sur dividendes, sur décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2011.

6) Principaux éléments du Résultat Exceptionnel

- Une reprise de la provision pour litige sur un contrat de matérialité significative a été comptabilisée pour un montant de 9.999 milliers d'euros comptabilisée en « Autres provisions pour risques et charges » avec comptabilisation de pénalités en charges exceptionnelles pour un montant de (9.115) milliers d'euros. Une indemnité clôturant ce litige de 2.800 milliers d'euros a été reçue et comptabilisée en produit exceptionnel.

STERIA

- 9 -

- Une partie des charges exceptionnelles correspond à des charges de restructuration liées à l'adaptation des ressources dans le cadre de la réorganisation de l'offre de services, pour un montant de (11.753) milliers d'euros, dont (1.241) milliers d'euros sont comptabilisés en Provision pour restructuration.
- Le solde des coûts de remise en état des sites d'Issy-les-Moulineaux et de Toulouse a été comptabilisé en résultat exceptionnel pour un montant de 444 milliers d'euros.
- Une charge non récurrente liée aux locaux vacants des différents sites de Nanterre, Nantes et Vélizy a été comptabilisée en charges exceptionnelles pour un montant de (3.156) milliers d'euros.
- Une charge non récurrente liée à la cession de la filiale Steria Iberica a été comptabilisés en charges exceptionnelles pour un montant de (701) milliers d'euros.
- Une provision de 1.800 milliers d'euros a été comptabilisée en charges exceptionnelles suite à un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2009-2010 et 2011.

A la clôture de l'exercice le montant total des provisions à caractère exceptionnel s'élève à 3.725 K€ relatif à la restructuration.

7) A la fin de l'exercice 2012, Steria SA a procédé à la cession de 15,021 millions d'euros de créances commerciales sans recours. Une cession sans recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur est analysée comme un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés à l'actif permettant la décomptabilisation au bilan de ces créances, le risque de retard de paiement ayant été jugé marginal eu égard à la nature des clients dont les créances ont été cédées.

Note 1 - COMPLEMENT D'INFORMATION
ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

Tous les tableaux sont présentés en milliers d'**Euro** sauf indication contraire.

Le capital social est de 14.876.895 € et se divise en 991.793 actions de 15 € de nominal chacune. La société ne détient aucune de ses propres actions.

La société Steria SA fait partie d'un groupe d'intégration fiscale dont la société Groupe Steria SCA est la tête de groupe, l'option retenue laisse à la charge de la société l'imposition qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été dans le périmètre d'intégration fiscale. Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire suite à l'intégration fiscale.

La réintégration portant sur les catégories de frais généraux visés à l'article 27 de la Loi du 12 juillet 1965, s'élève à 25.925 €.

Les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucun jeton de présence sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Aucune rémunération n'a été versée à Monsieur François Enaud, Président Directeur Général, sur cette même période. Compte tenu de l'absence de cumul avec un contrat de travail, aucun engagement de retraite n'a été pris à son égard.

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de Groupe Steria SCA.

2.1. Principes comptables

Les états sont présentés en Milliers s'euros. Les comptes sociaux de STERIA SA sont établis conformément au Plan Comptable Général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf pour les titres de participation.

2.2. Méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1. - Comptabilisation du Chiffre d'affaires

Les contrats de services se répartissent en trois familles :

- Les contrats d'assistance technique et de maintenance qui sont facturés sur la base du temps passé, des achats et des dépenses effectués : le chiffre d'affaires est égal à la facturation et la marge est dégagée au prorata des coûts engagés.
- Les contrats au forfait qui sont facturés lors d'étapes prédéfinies : le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés suivant la méthode de l'avancement des coûts pour les constructions de solutions.. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Si des incertitudes existent concernant l'acceptation par le client, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur des coûts engagés récupérables.
- Les contrats au forfait qui sont facturés lors d'étapes prédéfinies et dont le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés sur la base des services rendus pour les contrats de services. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec les services rendus. Par ailleurs, des coûts engagés dans la phase de démarrage d'un contrat peuvent être reconnus au bilan comme travaux en cours quand ils sont liés à des activités futures du contrat et à condition qu'il soit probable qu'ils généreront des avantages économiques futurs. Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût direct de production et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

Si le résultat ré-estimé d'un contrat est déficitaire, la perte à terminaison est systématiquement provisionnée dans le poste provisions pour risques et charges.

Les prestations réalisées mais non encore facturées sont comptabilisées en créances clients et comptes rattachés.

Le chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de l'avancement repose sur l'estimation des coûts à terminaison d'un contrat. Cette estimation est susceptible d'être modifiée lors des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements de chiffre d'affaires et éventuellement des provisions pour perte à terminaison.

2.2.2. - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels acquis par le Groupe et des brevets, qui sont amortis sur une période de 3 ans linéaires.

Les frais de recherche et développement internes ainsi que les frais d'enregistrement liés à l'acquisition d'un fonds de commerce sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

2.2.3. - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les provisions pour dépréciation sont calculées uniquement sur le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue et de la nature du bien.

Les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations acquises sont généralement les suivantes :

▪ Constructions	20 à 50 ans
▪ Agencements	7 à 10 ans
▪ Matériel de transport	5 ans
▪ Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
▪ Matériel informatique (micro-ordinateurs type PC, petit matériel de bureau)	3 ans
▪ Autres équipements informatiques	5 ans

2.2.4. - Immobilisations financières

Dans un souci d'harmonisation des comptes sociaux et consolidés et en conformité avec les règles fixées par sa société mère GROUPE STERIA SCA, les titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive sont comptabilisés pour la quote-part des capitaux propres que ces titres représentent dans les comptes consolidés GROUPE STERIA SCA.

L'option pour cette méthode d'évaluation par équivalence est prévue par l'article L232-5 du Code de Commerce, introduit par la loi du 3 janvier 1985 et le décret d'application du 17 février 1986 :

- le périmètre d'application de la méthode concerne les sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres que celle-ci détient dans des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont valorisés selon la même méthode.
- les variations de valeur d'équivalence sont comptabilisées dans les capitaux propres au poste « écart d'équivalence ».
- Si cette valeur d'équivalence globale est inférieure au coût d'acquisition global des titres il est alors constitué une provision pour risque financier.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'utilité si elle est inférieure. Les dotations aux provisions pour dépréciation sur titres de participation sont inscrites en résultat financier, à concurrence de la moins-value latente constatée sur ces mêmes titres.

2.2.5. – Stocks et travaux en cours

Des coûts engagés dans la phase de démarrage d'un contrat peuvent être différés sur la durée du contrat et reconnus au bilan comme travaux en cours quand ils sont liés à des activités futures et à condition qu'il soit probable qu'ils généreront des avantages économiques futurs.

Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût direct de production et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

2.2.6. – Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable concernant des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement serait incertain.

2.2.7. – Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur d'inventaire. Toute moins-value latente est comptabilisée sous forme d'une provision pour dépréciation.

2.2.8. – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constitués pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles peuvent comprendre notamment des provisions destinées à faire face à des risques commerciaux (coût estimé des dépenses de garantie, « pertes à terminaison » sur certains contrat long terme) et des coûts liés au personnel (coûts de restructuration, avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent les engagements en matière de retraite, compléments de retraite et indemnités assimilés).

2.2.9. – Présentation comptable des opérations de restructuration liées à l'adaptation des ressources

Les provisions constituées à l'origine pour le paiement des indemnités versées aux salariés dans le cadre de la restructuration sont inscrites au compte de résultat exceptionnel.

2.2.10. – Achats et fournitures de matériel et logiciels sur contrat

Ils figurent dans le poste achats de sous-traitance.

2.2.11. – Avantages postérieurs à l'emploi- Comptabilisation des engagements de retraite

Les cotisations versées dans le cadre des régimes à prestations définies sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les engagements résultant des conventions collectives applicables au sein du groupe sont comptabilisés sous la rubrique "Provisions pour risques et charges". Ils sont calculés, salarié par salarié, en tenant compte de l'actualisation des salaires, de la probabilité d'espérance de vie et de la présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. Le régime est en régime de retraite avec salaires fin de carrière.

L'engagement est calculé par la méthode des Unités de crédits Projetées.

En application de la recommandation 2003-R01 du CNC, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés.

Note 3 - EXPLICATIONS SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX**3.1. Immobilisations incorporelles**

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

	31/12/2011	Dotations exceptionnelles	Acquisitions	Cessions Mises au rebut	31/12/2012
Frais de recherche	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, informatique, logiciels	8 320	0	1 583	0	9 903
Fonds commerciaux	260	0	0	0	260
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	8 580	0	1 583	0	10 163

	31/12/2011	Dotations exceptionnelles	Dotations	Reprises	31/12/2012
Frais de recherche	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, informatique, logiciels	6 518	0	1 135	0	7 653
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Amortissements	6 518	0	1 135	0	7 653

3.2. – Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles sur l'exercice se présente comme suit :

Brut	31/12/2011	Dotations exceptionnelles	Acquisitions	Cessions Mises au rebut	31/12/2012
Terrains et constructions	0	0	0		0
Installations techniques	1 247	0	0	230	1 017
Agencements, matériels de bureau et informatique, mobilier, matériels de transport et autres immobilisations corporelles	33 305	0	9 366	80	42 591
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	34 552	0	9 366	310	43 608

Amortissement	31/12/2011	Dotations exceptionnelles	Dotations	Reprises	31/12/2012
Terrains et constructions	0				0
Installations techniques	1 021	0	153	226	948
Agencements, matériels de bureau et informatique, mobilier, matériels de transport et autres immobilisations corporelles	12 739	0	4 827	64	17 501
Amortissements	13 760	0	4 980	290	18 450

3.3.- Immobilisations financières**3.3.1. Participations évaluées par équivalence**

	31/12/2011	Redassement	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Coût d'acquisition	259 223	0	7 000	46 578	219 645
Ecart de réévaluation	0	0	0	0	0
Valeur d'équivalence	396 241	0	13 216	0	409 457
Ecart équivalence	137 018	0	6 216	(46 578)	189 812

La diminution de 46.578 K€ correspond à la cession de Steria Iberica et a entraîné une augmentation de l'écart d'équivalence.

3.3.2. Autres participations

Valeurs brutes	31/12/2011	Reclassement	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Valeurs brutes	923	0	0	0	923
Dépréciation	(2)	0	0	0	(2)
Valeurs nettes	921	0	0	0	921

3.4. Stock et en cours

Les en-cours de production correspondent aux coûts engagés dans la phase de démarrage d'un contrat et reconnus au bilan. Ils s'élèvent à 8.095 K€ au 31/12/2012.

	31/12/2011	Activation	Dépréciation	31/12/2012
En cours de production	8 129	444	478	8 095

3.5. Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation au 31 décembre 2012 sont toutes à moins d'un an et se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients-Valeur brute	123 599	149 482
(dont effet de commerce 106)		
Factures à établir	81 658	78 115
Provisions	(253)	(294)
Clients et comptes rattachés	205 003	227 304
Fournisseurs débiteurs	2 508	5 863
Personnel et organismes sociaux	654	1 459
Etat et collectivités locales	10 747	11 332
Débiteurs divers	697	855
Autres créances d'exploitation	14 606	19 510
Comptes courants	13 012	17 531
Autres créances	0	0
Provisions	0	0
Autres créances diverses	13 012	17 531
Créances d'exploitation nettes	232 622	264 344

3.6. - Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont détaillés ci-après :

	31/12/2012
Factures à émettre sur contrats	68 734
Factures à émettre hors contrats	12 924
Autres produits à recevoir	2 580
Total	84 238

3.7. Capitaux propres

Groupe Steria détient 99,99% du capital social.

Situation au 31/12/2011	991.793	15 Euro
Augmentation de capital	0	15 Euro
Situation au 31/12/2012 Actions Ordinaires	991.793	15 Euro

Le montant du dividende versé net par action sur l'exercice 2012 est de 45,37 euros.

La variation des capitaux propres est détaillée ci-après :

	31/12/2011	Affectation du résultat 2011	variation	Résultat 2012	31/12/2012
Capital social	14 877	0	0	0	14 877
Prime d'émission	56 188	0	0	0	56 188
Prime fusion	49 818	0	0	0	49 818
Prime d'apport	628	0	0	0	628
Réserves	58 026	1 174	0	0	59 200
Ecart de réévaluation (mise en équivalence des titres)	137 018	0	52 794	0	189 812
Résultat de l'exercice	46 174	(4 6 174)	0	-26 871	-26 871
A compte sur dividendes	-21 000	21 000	0	0	0
Total	341 728	(2 4 000)	52 794	(26 871)	343 650
Solde Dividendes		24 000			

3.8. - Provisions pour risques et charges et dépréciation

	31/12/2011	Apport/Fusion	Dotations	Reprises Provision non utilisée	Reprises Provision Utilisée	31/12/2012
Litiges	956	0	597	0	488	1 065
Garanties	0	0	0	0	0	0
Amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Perte de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour retraite	11 927	0	2 527	0	438	14 016
Provision pour restructuration	5 456	0	2 755	1 164	3 321	3 725
Provision pour remise en état future	0	0	162	0	0	162
Provisions pour perte à terminaison	143	0	36	0	143	36
Autres provisions pour risques et charges	12 881	0	0	885	10 699	1 297
Provisions pour risques et charges	31 363	0	6 075	2 049	15 089	20 300
	Exploitation	0	3 316	0	2 653	
	Financier	0	4	0	0	
	Exceptionnel	0	2 755	2 049	12 435	

. Immo. incorporelles	0	0	0	0	0	0
. Autres participations et immo. financières	2	0	0	0	0	2
. Actif circulant	294	0	0	0	40	253
Provisions pour dépréciation	295	0	0	0	40	255
	Exploitation	0	0	0	40	
	Financier	0	0	0	0	
	Exceptionnel	0	0	0	0	

Variation Provision pour retraite

Hypothèses de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière et médailles du travail	Indemnités de Fin de Carrière (IFC)	Indemnités de Fin de Carrière (IFC)
	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	2,69%	4,60%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Augmentation des salaires	2,00%	2,00%
Age de départ à la retraite	63 ans	63 ans
Dette à la clôture	14.016	11.927
Montants comptabilisés au bilan	Indemnités de Fin de Carrière (IFC)	Indemnités de Fin de Carrière (IFC)
	31/12/2012	31/12/2011
Valeur actualisée de l'obligation financée avec corridor	23.064	14.935
Juste valeur des actifs du régime	0	0
Différentiel	23.064	16.151
Valeur actualisée de l'obligation financée :		
Pertes actuarielles non comptabilisées (différence)	6.613	1.568
Coût non comptabilisé des services passés	2.435	2.656
Passif net au bilan (provision après dotation de l'année)	14.016	11.927
Montants au bilan :		
Passifs	14.016	11.927
Actifs		
Obligation nette au bilan	14.016	11.927

Montant enregistrés au compte de résultat	Indemnités de Fin de Carrière (IFC)	Indemnités de Fin de Carrière (IFC)
	31/12/2012	31/12/2011
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1.559	1.420
Intérêts sur l'obligation	743	684
Pertes actuarielles nettes comptabilisées au titre de l'exercice	0	0
Coût des services passés	220	220
Pertes (profits) sur réductions et liquidations	0	0
Total porté en "frais de personnel"	2.522	2.324
Rendement réel sur actifs du régime		
Passif net à l'ouverture (avec corridor)	11.927	10.544
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	2.522	2.324
Cotisations	-437	-893
Passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprise	4	-49
Dépassif net à la clôture	14.016	11.927

3.9. - Charges à payer

Les charges à payer sont détaillées ci-après :

	31/12/2012
Intérêts courus sur compte participation	975
Intérêts courus	199
Factures non parvenues	30 585
Avoirs à établir	60
Charges à payer au personnel	57 752
Apprentissage/Formation/Effort Construction/Handicapés	7 282
Taxes à payer Organic/TVTS	1 069
Autres dettes	342
Total	98 264

3.10. Emprunts et dettes financières

La variation et le détail des emprunts et des dettes financières se présentent comme suit :

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 519	52 780	0	54 299
dont emprunts	0	0	0	0
dont découverts bancaires	1 519	52 780	0	54 299
Emprunts et dettes financières diverses	112 770	200	82 005	30 965
dont participation des salariés	4 188	200	210	4 178
dont groupe et associés	108 452	0	81 667	26 785
dont emprunts	0	0	0	0
dont dépôts reçus	130	0	128	2
Dettes financières	114 289	52 980	82 005	85 264

Les échéances des emprunts et dettes financières sont les suivantes :

	Total	A moins d'1 an	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 299	54 299	0	0
dont emprunts	0	0	0	0
dont banques	54 299	54 299	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	30 966	26 785	4 180	0
dont participation des salariés	4 178	0	4 178	0
dont groupe et associés	26 785	26 785	0	0
dont emprunts	0	0	0	0
dont dépôts reçus	2	0	2	0
Total	85 264	81 084	4 180	0

Le financement de la société a été assuré par Groupe Steria SCA sous forme d'avance en compte courant de juillet 2007 à août 2012, et depuis septembre 2012 par la mise en place d'un « CASH POOLING » Groupe avec la BMG (Bank Mendes Gans) au Pays-Bas.

3.11. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation au 31 décembre 2012 se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2012	31/12/2011	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés	68 019	70 234	68 019	0	0
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	2 304	1 106	2 304	0	0
Fournisseurs	70 323	71 340	70 323	0	0
Dettes sociales	89 466	82 815	87 481	1 985	0
Dettes fiscales	55 115	58 952	55 115	0	0
Dettes fiscales et sociales	144 581	141 767	142 596	1 985	0
Autres dettes (y compris dettes sur titres de participation)	2 563	3 787	2 563	0	0
Dettes d'exploitation et dettes diverses	217 467	216 894	215 482	1 985	0

3.12. Solde des opérations réalisées avec les sociétés du Groupe

	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations financières	0	0
Clients	3 912	3 956
Comptes courants débiteurs	13 012	6 033
Emprunt	0	0
Fournisseurs	11 223	11 418
Comptes courants créditeurs	26 785	108 452
Produits financiers (y compris dividendes reçus)	18 665	22 493
Charges financières	937	2 303

3.13. Répartition du chiffre d'affaires par métier et zones géographiques

	Application development	Infrastructure Management	Testing	Consulting SI	Total
France	314 662	216 629	29 733	17 369	578 394
Europe hors France	33 810	4 456	25	0	38 291
Autres	3 152	0	0	0	3 152
TOTAL	351 624	221 086	29 758	17 369	619 836

3.14. Autres produits

Les autres produits s'élèvent, au 31 décembre 2012, à 7.360 milliers d'euros et correspondent essentiellement à des facturations de licences de marques (Trade Mark) pour 2.923 milliers d'euros, des facturations de loyers pour 368 milliers d'euros, à des facturations de « management fees » pour 467 milliers d'euros, des indemnités sur contrats pour 1.100 milliers d'euros, des régularisations pour 1.095 milliers d'euros et facturations diverses pour 1.407 milliers d'euros.

3.15. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 17.096 K€ et correspond essentiellement aux dividendes reçus pour 17.955 K€.

3.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à (70.6) M€ et comprend principalement :

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 88.5 M€ et sont composées de :

- Dotation locaux vacants (1.5) M€
- Coûts cession Steria Iberica (0.7) M€
- Cession Titres et compte courant Steria Iberica (58.0) M€
- Dotation pour redressement Urssaf (1,8) M€
- Coût de restructuration (12.3) M€
- Dotation restructuration (1.3) M€
- Coût remise en état locaux (3.3) M€
- Pénalités Contrat Schengen (9.2) M€
- Divers (0.4) M€

Les produits exceptionnels s'élèvent à 17.9 M€ et sont composées de :

- Reprise provision Schengen 10.0 M€
- Indemnités perçues Schengen 2.8 M€
- Reprise dotation restructuration 4.5 M€
- Prix de vente cession Titres 0.6 M€

3.17. Fiscalité**3.17.1 - Modalité de répartition de l'impôt sur les sociétés assise sur le résultat de l'ensemble du Groupe.**

Détermination du résultat fiscal de la filiale et constatation de l'impôt dû.

Pour la détermination de la dette d'impôt sur les sociétés de la filiale vis-à-vis de Groupe Steria SCA, et pour les besoins du calcul de la participation et de la réserve spéciale de participation prévues par les articles 7 à 21 de l'ordonnance n° 86-114 du 21 octobre 1986, le résultat fiscal de la filiale est déterminé pour ce qui concerne le régime de droit commun et pour celui des plus-values à long terme, comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire dans les mêmes conditions que si elle n'avait pas appartenu au périmètre d'intégration fiscale.

Pour ce faire, il sera fait référence à la déclaration constituée par les états 2058-A bis et 2058-B bis établis par la filiale.

Il en résulte notamment:

- que ce résultat fiscal de référence et l'impôt théorique qui en découle, ne seront pas affectés par les retraitements éventuels qui devront être effectués dans le cadre du régime fiscal de groupe.
- que la filiale supportera et constatera en comptabilité la seule charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration, après imputation des crédits d'impôts et créances sur le trésor nées du report en arrière des déficits.
- que Groupe Steria SCA disposera sur la filiale d'une créance d'un montant égal à l'impôt théorique sur les sociétés et à l'IFA que la filiale aurait dû régler au Trésor en l'absence d'intégration, les conditions de paiement et d'exigibilité de cette créance étant les mêmes que celles du Trésor.
- que, pour la détermination et le suivi du résultat de référence, le déficit fiscal dégagé par la filiale, avant comme pendant la période d'intégration, sera reportable dans les mêmes conditions de droit commun et viendront s'imputer sur les bénéfices fiscaux dégagés ultérieurement.

Les termes de résultats, bénéfices ou déficits, et d'impôt sur les sociétés, se rapportent indistinctement aux opérations soumises au taux normal de l'impôt sur les sociétés et à celles relevant du taux réduit (régime des plus ou moins-values à long terme).

3.17.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et exceptionnel

	Global	Courant	Exceptionnel Participation
Résultat avant impôt	(33 725)	36 880	(70 605)
Participation des salariés/Intéressement	(2 329)	0	(2 329)
Sous-total	(36 054)	36 880	(72 934)
Impôt brut de STERIA	0	0	0
Charge impôt diverse	(209)	(209)	0
Crédit impôt	9 392	9 392	0
Sous-total impôt sur le bénéfice	9 183	9 183	0
Résultat net	(26 871)	46 063	(72 934)

La ventilation et le calcul de l'impôt sur les sociétés sont effectués en fonction des produits et charges affectés aux comptes de résultat.

3.17.3. – Allègement et accroissement de la dette future d'impôt

	Base	Impôt
. Organic	1 075	
. Provisions pour risques et charges	1 711	
. Provisions pour retraites	2 527	
. Abondement	0	
. Participation des salariés	0	
Total	5 313	1 829 (1)
. Moins-values à long terme		0

1) Calcul au taux de 34,43%

Note 4 – ENGAGEMENTS HORS BILAN (K€)**I) TABLEAU DES ENGAGEMENTS**

Engagements donnés		Engagements reçus	
- Avals	0	- Avals	0
- Cautions bancaires sur baux	2 823	- Cautions bancaires/contrat (co-contractants)	0
- Cautions bancaires sur contrats accordées par les banques	17 316	- Contre-Garanties	0
- Contre-garanties bancaires données aux filiales	10 482	- Facilités de caisse (Concours Bancaires Courants)	
- Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune	0	* autorisé (hors cash pooling)	39 500
* relations intra-groupe	0	* utilisé (avec cash pooling)	54 100
* relations tiers	0		
- Effets escomptés non échus	0	- Crédit moyen terme	
- Dailly		* autorisé	0
* autorisé	0	* utilisé (bilan)	0
* utilisé (bilan)	0	* non utilisé (hors bilan)	0
* non utilisé (hors bilan)	0		
- Autres	342	- Affacturage	
- Immobilier	65 787	* autorisé	0
- Mobilier	1 686	* utilisé (bilan)	0
		* non utilisé (hors bilan)	0
Total	98 436		
Engagements donnés		- Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune	0
- DIF**	4 055	* relations intra-groupe	0
- Retraite	23 065	* relations tiers	0
Total	27 120	Total	0

Engagements donnés		A moins d 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
- Avals	0	0	0	0
- Cautions bancaires sur baux	2 823	26	448	2 349
- Cautions bancaires/contrats accordées par banques	17 316	2 179	3 487	11 651
- Contre-garanties bancaires données aux filiales	10 482	10 449	0	32
- Immobilier	65 787	10 479	31 260	24 048
- Mobilier	1 686	1 009	677	0
Total	98 094	24 142	35 872	38 079

II) TABLEAU RECAPITULATIF DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS

Autres engagements		A moins d 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
- Lettres de support	18 601	18 601	0	0
- Garanties données sur contrats	195 394	6 728	186 085	2 582
- Garanties non bancaires sur baux et crédits baux	0	0	0	0
- Steria Ltd	0	0	0	0
- Risques RH				
- provisionnés				
- non provisionnés				
- Risques Contrats / projets				
- provisionnés				
- non provisionnés				
- Risques Financiers				
- provisionnés				
- non provisionnés				
Total	213 995	25 329	186 085	2 582

Le crédit DIF disponible de 384.834 heures représente en euros un montant de 4.055.134 € au 31 décembre 2012.

STERIA SA ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du groupe), les formations prises au titre du Droit Individuel de Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activité de STERIA SA. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté l'entreprise ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables.

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Steria SA, de même que toutes les autres filiales du Groupe, bénéficie d'une police « Master » Responsabilité civile générale et professionnelle (Différence de conditions/Différences de limites) souscrite par Groupe Steria SCA, et prévoyant une limite contractuelle d'indemnité générale de 135.000.000 euros par sinistre et par année d'assurance.

De même, elle bénéficie des polices groupe « Master » dommages et pertes d'exploitation et prévoyant une limite contractuelle d'indemnité générale (tous dommages et pertes d'exploitation confondus) de 150 000 000 euros par an et par sinistre.

ENGAGEMENTS COMPLEXES :**➤ *Engagement liés à des transmissions d'entreprises : garanties***

- Garanties données par Steria SA dans le cadre de la cession de la société Steria Iberica

Dans le cadre de la cession de sa filiale Steria Iberica, Steria SA a consenti à l'acquéreur (Aurelius Sustainability Advancement GmbH) , en date du 20 octobre 2012, une garantie d'actif et de passif, limitée à certains cas d'indemnisations et plafonnée à 500 K€. Cette garantie a été donnée pour une durée de 18 mois à l'exception des sujets sociaux et fiscaux pour lesquels les délais de prescriptions légaux sont applicables.

- Garanties reçues par Groupe Steria SCA et Steria pour l'acquisition de Mummert Consulting:

Groupe Steria SCA a conclu une garantie de passif conclue à des conditions usuelles.

La garantie de passif a pris fin le 11 janvier 2007, excepté pour les sujets relevant du droit des sociétés pour lesquels elle expirera en janvier 2015.

Groupe Steria SCA a désigné Steria SA comme « nommée » ; en conséquence les titres Mummert sont détenus par Steria SA qui est subrogée dans tous les droits et obligations souscrits par Groupe Steria dans le cadre du contrat d'acquisition. Groupe Steria SCA reste tenue solidairement au titre des obligations qui incombent à Steria SA.

Les autres engagements donnés ou reçus sont non significatifs.

Note 5 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations (Tableau en K devises)	Devises	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus en Keuros			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Ecart équivalences	Total					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus												
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société) mises en équivalence												
- U-SERVICES	Eur	116	-2.296	100%	205	-93	112	(71)		0	(2)	0
- STERIA ASIA	SGD	1000	4.423	100%	596	2.775	3.371	0		7.507	8	489
- STERIA BENELUX SA/NV	Eur	7000	6.313	100%	17.502	2.011	19.513	0		35.493	621	1.012
- STERIA AS-DENMARK	DKK	18000	6.864	100%	3.210	1.398	4.608	0		197.719	(573)	0
- STERIA AS-NORWAY	NOK	20000	55.716	100%	4.303	33.472	37.775	0		956.614	27.654	4.120
- STERIA ABSWEDEN	SEK	7000	23.742	100,0%	9.663	-2.894	6.769	0		204.854	(1.421)	0
- STERIA SCHWEIZ AG	CHF	3300	1.650	99,0%	12.002	2013	14.015	0		38.505	2.307	2.136
- STERIA HOLDINGS LIMITED	GBP	14.259	191.947	100,0%	27.218	159.338	186.556	0		650.300	18.252	0
- STERIA MUMMERT CONSULTING	Eur	10000	12.330	100,0%	141.668	-7.160	134.508	(26.652)		248.576	1.527	10.115
- STERIA MEDSHORE	MAD	7000	-9.961	100%	1.925	-1.049	876	100		16.556	1.489	0
SOLS-TOTAL					216.292	189.812	408.104	-26.623				17.872
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)												
- IN TEST	Eur	300	NC	19%	58	0	58	0		NC	NC	15
- DIAMIS	Eur	3.235	328	40,00%	1.294	0	1.294	0		6.249	289	68
TOTAL					219.644	189.812	409.457					17.955

(1) un montant négatif signifie que la filiale prête à Steria

(2) le montant en résultat correspond au montant après impact des impôts différés

Les informations données aux colonnes Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat, Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos et Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) correspondent aux données de consolidation au 31 décembre 2012 du périmètre du Groupe Steria SCA

Note 6 – EFFECTIF MOYEN

Le nombre moyen de personnes employées par STERIA SA se ventile de la façon suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	5 076	4 829
Non cadres	969	934
Total	6 045	5 763

Note 7 : CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Rubriques	31/12/2012	31/12/2011	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	26 285	29 141	-2 856
+ Transferts de charges d'exploitation	0	374	-374
+Autres produits d'exploitation	7 360	7 384	-24
- Autres charges d'exploitation	7 127	5 541	1 587
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			0
+ Produits financiers	19 080	22 705	-3 626
- Reprises sur provisions financières	0	0	0
- Charges financières	1 983	3 053	-1 070
+ Dotations aux amortissements et provisions financières	4	0	4
+ Produits exceptionnels	17 857	24 545	-6 688
- Produits des cessions d'éléments d'actif	572	17 133	-16 561
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			0
- Reprises sur provisions exceptionnelles	14 485	7 387	7 098
- Charges exceptionnelles	88 462	22 875	65 587
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	58 064	14	58 050
+ Dotations aux amortissements et provisions exceptionnels	2 755	7 196	-4 442
- Participation	2 329	2 577	-247
- Impôts sur les bénéfices	-9 183	-1 663	-7 520
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	25 629	34 457	-8 828
RESULTAT NET COMPTABLE	-26 871	46 174	-73 045
+ Dotations aux amortissements et provisions	12 187	15 510	-3 322
- Reprises sur amortissements et provisions	17 179	10 107	7 072
- Résultat sur cession des éléments actif	-57 492	17 119	-74 611
- Subventions d'investissements rapportées au résultat	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	25 629	34 457	-8 828

Note 8 : TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS	31/12/2012	31/12/2011	RESSOURCES	31/12/2012	31/12/2011
Distrib. Mise en paiement en cours d'exercice	24 000	22 000	Capacité d'autofinancement de l'exercice	25 629	34 457
Acquisitions éléments actif immobilisé			Cessions éléments actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles	1 583	1 587	- Immobilisations incorporelles	0	17 133
- Immobilisations corporelles	9 366	17 866	- Immobilisations corporelles	0	0
- Immobilisations financières	7 812	11 113	- Immobilisations financières	3 314	33
Charges à répartir sur plusieurs exercices			- Capital ou apports	0	0
- Capital ou apports		18 989	- Autres capitaux propres	0	-22 000
- Autres capitaux propres			Augmentations des dettes financières		37 217
Remboursements des dettes financières	88 752	13 863			
Total Emplois	131 513	85 418	Total Ressources	28 943	66 841

Ressources Nettes			Emplois Nets	102 570	18 577
--------------------------	--	--	---------------------	----------------	---------------

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	BESOINS (B)	DEGAGEMENTS (D)	31/12/2012 (D) - (B)	31/12/2011
VARIATIONS D' EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation				
- Stocks et en-cours		34		
- Avances et acomptes versés sur commandes	42			
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances		25 999		
Variations des dettes d'exploitation				
- Avances et acomptes reçus sur commandes	405			
- Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		952		
TOTAUX EXPLOITATION	447	26 985		
A - VARIATION NETTE EXPLOITATION			26 537	-3 003
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
- Variations des autres débiteurs		162		
- Variations des autres créditeurs		24		
TOTAUX HORS EXPLOITATION	0	186		
B - VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			186	-134
TOTAL (A) - (B) DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			26 723	-3 137
VARIATIONS TRESORERIE				
- Variations des disponibilités		23 067		
- Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banques		52 780		
TOTAUX TRESORERIE	0	75 847		
C - VARIATION NETTE TRESORERIE			75 847	-15 440
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (A+B+C) : RESSOURCE NETTE			102 570	-18 577

Note 9 – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2013 et la date d'arrêté des comptes.

STERIA

Société Anonyme au capital de 14 876 895 euros
Siège Social : 12, rue Paul Dautier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
309 256 105 RCS Versailles

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous rendre compte des résultats de la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2012

1.1 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2012 – Progrès réalisés et difficultés rencontrées

En 2012, Steria France a réalisé une croissance de ses activités de 6.6% sur un marché en croissance modérée inférieure à 3%. Cette croissance a été surtout notable au premier semestre 2012 avec un ralentissement ressenti à partir du mois de Septembre 2012.

La dynamique commerciale a été très favorable avec des prises de commandes en progression de plus de 14 % sur l'année. Le carnet de commandes à la fin 2012 est donc raffermi et permet de sécuriser nos positions sur les prochaines années. Il convient de préciser que notre carnet de commandes s'étale sur plusieurs années et ne permet pas de sécuriser les positions court terme à hauteur des enjeux d'inter contrats auxquels nous sommes confrontés depuis la fin 2012

L'année a été marquée, en particulier, par un redressement des activités Utilities & Telecoms (Bouygues Télécoms, PMU, ErDF, SFR) et des succès commerciaux importants sur les activités d'Infogérance de production et d'exploitation. Les activités sur le secteur Public sont en recul sur un marché difficile. Les activités en banque et assurance ont bénéficié d'une croissance embarquée en début d'année 2012 mais les activités marquent le pas en fin de période.

Ce dynamisme commercial répond à notre stratégie de développement et valorise les investissements réalisés en 2012 et au cours des années précédentes pour l'amélioration de notre *delivery* avec le déploiement de nouveaux outils ou le développement des centres de services partagés (CSP) en Régions. La croissance des effectifs en 2012 témoigne de cette volonté stratégique avec une croissance des effectifs en Régions de plus de 15% et de 45% sur les Centres de Services Partagés.

Le taux de marge opérationnelle réalisé par Steria SA est en recul par rapport à 2012 avec 3.2% contre 4.4% en 2011. La rentabilité est dégradée du fait d'une croissance de la masse salariale et des coûts directs de production qui ne peut être répercutée sur les prix de vente qui continuent d'être sous une pression très forte de la part de nos clients.

Ainsi, préserver notre rentabilité passe par une politique constante d'amélioration de notre productivité à travers les initiatives détaillées plus haut et un pilotage serré de l'ensemble des charges.

L'année 2012 a également été caractérisée par des projets importants :

- Regroupement des activités à Nantes sur un site unique ARMOR
- Déménagement de nos activités d'hébergement d'infrastructure du site de Sophia Dôlines vers le centre DATA IV à Marcoussis – Cette opération permet de proposer à nos clients un service d'hébergement de première qualité

I-2 Examen des comptes

Présentation des comptes

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le chiffre d'affaires net s'élève à 619 836 K€ contre 581 563 K€ pour 2011 soit une progression de 6,60 %.

La répartition du chiffre d'affaires par métiers et zones géographiques est la suivante :

En K€	Application development	Infrastructure management	Testing	Consulting SI	Total
France	314 662	216 629	29 733	17 369	578 394
Europe (hors France)	33 810	4 456	25	0	38 291
Autres	3 152	0	0	0	3 152
Total	351 624	221 086	29 758	17 369	619 836

Les charges d'exploitation font apparaître un montant de 610 807 K€ contre 566 276 K€ en 2011

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- des achats et charges externes pour 166 842 K€ contre 150 732 K€ en 2011. Les coûts de sous-traitance ont été de 100 496 K€ contre 84 478 K€ en 2011, soit une augmentation de 20,00 % ;
- des impôts, taxes et versements assimilés pour 25 763 K€, contre 22 503 K€ en 2011
- des charges de personnel d'un montant de 401 646 k€ contre 379 187 K€ en 2011 ;
- des dotations aux amortissements et provisions de 9 428 K€ contre 8 313 K€ pour 2011 ;
- des autres charges, essentiellement liés au «management fees» versés à Groupe Steria SCA pour 7 127 K€ contre 5 541 K€ en 2011.

Le résultat d'exploitation se solde ainsi par un bénéfice de 19 784 K€ contre 25 765 K€ en 2011

Les produits financiers s'élèvent à 19 080 K€ provenant essentiellement :

- des produits financiers de participation (dividendes perçus des filiales pour 17 955 K€ contre 21 812K€ en 2011;
- des intérêts et produits assimilés pour 757 K€.

Les charges financières sont de 1 983 K€ et le résultat financier fait apparaître un bénéfice de 17 096 K€ contre 19 652 K€ en 2011.

Le résultat exceptionnel d'un montant de -70 605 K€ est constitué des principaux éléments suivants :

- Une perte sur cession de titres et Compte Courant Steria Iberica pour 58 M€ ,
- Une provision pour redressement Urssaf de 1,8 M€
- des charges nettes de restructuration liées à l'adaptation des ressources dans le cadre de la réorganisation de l'offre de services, pour 9,1 M€ ;
- Une dotation exceptionnelle de 1.5 M€ pour les locaux vacants
- Une indemnité reçue sur contrat de 2,8M€

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à -9 183 K€ contre -1 663 K€ en 2011.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net comptable de l'exercice s'établit à -26 871 K€ contre 46 174 K€ en 2011

Le montant des frais généraux visés à l'article 27 de la Loi du 12 juillet 1965 inclus dans le bénéfice imposable s'élève à 25925 €,

Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les Informations suivantes :

Au 31 décembre 2012 le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à 37 486 548 €, comprenant des dettes intra-groupes à hauteur de 10 275 177 €.

La ventilation des dettes par échéances se répartit comme suit :

Échéances	Total dettes	Dettes non échues			Dettes échues				
		- 30 jours	30 à 60 jours	60 jours	30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	120 jours
Dettes groupe	10 275 177	9 763 838	107 997	-	63 599	91 918	14 551	43 027	190 247
Dettes hors groupe	27 211 371	4 821 273	13 707 355	-	4 229 432	1 899 370	351 882	156 985	2 045 074
Total dettes	37 486 548	14 585 111	13 815 352	-	4 293 031	1 991 288	366 433	200 012	2 235 321
en %	100,00%	38,91%	36,85%	0,00%	11,45%	5,31%	0,98%	0,53%	5,96%

La ventilation des dettes par échéances au 31 décembre 2011 s'est répartie comme suit :

Echéances	Total dettes	Dettes non échues			Dettes échues				
		- 30 jours	30 à 60 jours	+ 60 jours	- 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	+ 120 jours
Dettes groupe	10 460 663	7 668 560	1 527 318	-	322 249	349 199	153 313	148 246	291 778
Dettes hors groupe	26 491 477	12 236 815	4 255 202	-	2 922 637	1 183 905	2 216 182	779 353	2 897 385
Total dettes	36 952 141	19 905 375	5 782 520	-	3 244 886	1 533 104	2 369 495	927 600	3 189 163
En %	100,00%	53,87%	15,65%	0,00%	8,78%	4,15%	6,41%	2,51%	8,63%

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes 2012 font apparaître des dépenses et charges non déductibles (article 39-4 du Code général des impôts) pour un montant de 182 000 € correspondant aux loyers excédentaires sur les véhicules de tourisme. L'impôt correspondant représente un montant de 65 702 €.

Proposition d'affectation du résultat

Il résulte des comptes que nous soumettons à votre approbation que le résultat net de l'exercice s'élève à – 26 871 274,62 euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Résultat net de l'exercice :	-26 871 274,62 €
Report à nouveau antérieur de :	49 992 578,40 €
Soit un résultat distribuable de :	23 121 303,78 €
Distribution aux actionnaires (à savoir Groupe Steria SCA pour 99,9% du capital) d'un dividende de	20 000 000,00 €
Soit un dividende net par action de 45,37 €	
Solde	3 121 303,78 €
Au compte report à nouveau qui s'élève ainsi à	3 121 303,78 €

Il est précisé que le montant des dividendes ainsi distribués devrait ouvrir droit, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement au taux de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres s'élèvent à 323 650 285,24 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'abattement correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	Abattement
31 décembre 2009	24,20 €	Au taux en vigueur à cette date
31 décembre 2010	25,20 €	Au taux en vigueur à cette date
31 décembre 2011	45,37 €	Au taux en vigueur à cette date

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

1.3 Filiales et participations

Activité des filiales au cours de l'exercice 2012

Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires a progressé de 1,0% à taux de change et périmètre constants. Cette performance a été soutenue par la croissance du secteur public (+5,5%) et du secteur Energie-Utilities/Telco-Media/Transport (+2,9%). Le secteur Finance a enregistré une performance négative sur la période, en partie du fait de la décroissance de l'activité de certains contrats existants. Au 31 décembre 2012, le ratio de prise de commandes sur chiffres d'affaires s'est établi à 0,82 (0,97 au 31 décembre 2011).

En Allemagne, la croissance organique de l'exercice a été de 1,2%. La situation s'est très sensiblement améliorée au second semestre, conduisant à une croissance de 7,0% sur cette période (-4,2% sur le premier semestre). Le secteur Banque a enregistré une dynamique solide sur l'année (+3,1%) grâce à un retournement de tendance au deuxième semestre et le secteur Energie-Utilities/Telco-Media/Transport a affiché un niveau de croissance soutenu (+5,6% sur l'année). Le secteur Public, en dépit d'un retour à la croissance sur le quatrième trimestre, a été en baisse sur l'exercice. Au 31 décembre 2012, le ratio de prises de commandes sur chiffre d'affaires était de 1,1.

Dans la zone Autre Europe, le recul du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants de 1,4%, s'explique par la décroissance de 3,6% en Scandinavie alors que la Belgique/Luxembourg et la Suisse progressait respectivement de 3,6% et de 2,6%. Les prises de commandes de la zone ont progressé de 10,3% en particulier grâce à un très bon quatrième trimestre en Scandinavie permettant au ratio de prise de commandes sur chiffre d'affaires de s'élever, au 31 décembre 2012, à 1,1.

Acquisition – Cession de participations

Aucune participation n'a été acquise au cours de l'exercice 2012

La société STERIA IBERICA, filiale à 100% de la société STERIA SA, a été cédée à la société AURELIUS aux termes d'un accord signé en date du 20 octobre 2012 pour cession de cette filiale en date du 19 novembre 2012 pour un montant de 400.000 € et une cession du compte courant de 11.465.480, 21 € pour un euro symbolique. Cette cession donne lieu à la comptabilisation en charges exceptionnelles de la valeur des titres pour 46.502.080,63 €.

La Société a signé le 28 juin 2012 un protocole de cession des 8 800 actions détenues dans la société INTEST à la société INTECH représentant 44% du capital et prévoyant :

- une cession en date du 29 juin 2012 de 5.000 actions représentant 25% du capital au prix de 172.040 €, le règlement se fait en quatre parties égales de 43.010 €, chacune les 30 juin 2012, 30 juin 2013, 30 juin 2014 et 30 juin 2015.
- une cession de 3.800 actions représentant 19% du capital entre le 28 juin 2012 et le 29 juin 2019, le calendrier étant laissé au choix de la société INTECH (acquéreur).

La cession des 5.000 actions en date du 29 juin 2012 a dégagée sur l'exercice 2012 une plus-value de 95.633 €.

La liste des sociétés contrôlées par Steria SA figure dans la note 5 des Annexes aux Etats financiers. Aucune des sociétés contrôlées par STERIA SA ne détient de participation dans cette dernière

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives 2013 sont incertaines. Nos taux d'activité sont en recul depuis la fin 2012 et le début de l'année 2013 confirme cette tendance.

Le budget 2013 a ainsi été établi sur la base d'une croissance modérée à 2% et la poursuite de l'ensemble des actions en vue d'une amélioration continue de notre rentabilité. Le budget intègre une poursuite des investissements sur notre outil de production distribuée et sur les actions de vente et d'avant-vente.

Les tensions économiques du début d'année nous obligent à mettre en place une politique très serrée de contrôle des coûts et, le cas échéant, de report de certains investissements.

Une reprise des activités sur le second semestre est annoncée par la plupart des analystes financiers.

1.5 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, n'est intervenu entre le 1er janvier 2013 et la date d'arrêté des comptes.

1.6 Activité de recherche et de développement

La Société n'a effectué, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de recherche et développement comptabilisée en immobilisation au cours de l'exercice 2012. Les dépenses d'innovation et de développement des offres du Groupe sont prises en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

II RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

II.1 La responsabilité sociale, environnementale et sociétale

La responsabilité d'entreprise (RE), partie intégrante de la culture et de la stratégie de Steria.

Lorsque Steria fut créé il y a plus de 40 ans, la Responsabilité d'entreprise était uniquement synonyme d'actions philanthropiques. Pourtant, Steria se différenciait déjà, conjuguant très tôt dans son histoire actionariat salarié, culture d'innovation, vocation entrepreneuriale et solidarité. Steria continue à construire et à améliorer ce modèle de gouvernance en gérant son activité de façon à encourager le développement durable, le respect et l'égalité entre actionnaires, ainsi que la vocation sociale de la société. Le programme de responsabilité d'entreprise de Steria est l'un des éléments clé de la stratégie du Groupe.

Steria a structuré son programme de responsabilité d'entreprise (responsabilité sociale, environnementale et sociétale) autour de 4 composantes fondamentales, interdépendantes, développées dans les paragraphes suivants :

- **La Politique sociale** : sur la base de ses pratiques de ressources humaines visant à attirer, développer et fidéliser ses collaborateurs, et appuyée par sa gouvernance spécifique impliquant les actionnaires salariés, Steria mène un programme d'amélioration continue nommé « People Strategy »
- **La politique environnementale** : cette composante concerne à la fois les actions menées en interne pour limiter l'impact de Steria sur l'environnement (initiative « living green ») et les services que le groupe fournit à ses clients dans le but de générer des retombées positives pour l'environnement (initiative « selling green ») ;
- **Les relations avec les Parties prenantes** : Steria collabore étroitement avec de nombreuses associations caritatives européennes et indiennes œuvrant en faveur des populations locales. Steria veille également à maintenir une communication ouverte avec ses salariés, clients, partenaires... ;
- **L'éthique et pratiques de marché**: cette composante recouvre principalement l'éthique et la gestion des relations avec les fournisseurs ainsi que la gouvernance de Steria.

Les deux dernières composantes étant regroupées dans la partie Politique sociétale.

L'ensemble des informations relatives à la politique sociale, environnementale et sociétale reprises dans ce document ont été établies selon la méthodologie précisée en annexe au présent rapport (« Note méthodologique »).

Le tableau ci-dessous présente les principales réalisations de la société Steria France en 2012, les indicateurs clés de performance (KPI) associés et les objectifs à long terme illustrant la stratégie.

Composante	Principales réalisations en 2012	Indicateurs clés de performance	Objectifs à long terme
Collaborateurs	Nouveaux bâtiments à Nantes Mise en œuvre de l'accord sur le handicap Participation des salariés aux projets de la Fondation Négociations sur le télétravail	Résultats de l'indicateur <i>Great Place to Work</i> (ou équivalent) % des bâtiments accessibles aux personnes handicapées	Améliorer les résultats de l'indicateur <i>Great Place to Work</i> Se concentrer sur l'égalité homme-femme pour encourager la présence, la visibilité et l'évolution des femmes dans l'entreprise
Environnement	Certification ISO 14001 en France Lancement du programme CDP Supply Chain qui a permis de développer une approche commune pour évaluer et améliorer notre chaîne d'approvisionnement sur le plan environnemental et notre politique d'approvisionnement durable. CDP : en 2012, Steria arrive en tête des sociétés cotées à la Bourse de Paris (SBF 250) à l'indice du Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI). Avec un score de 98, Steria se distingue par la transparence de sa communication autour des questions liées au changement climatique. Steria obtient également la note de A- pour sa performance carbone, ce qui en fait la seule SSII internationale à afficher un tel score à travers le monde. Gaïa Index : Selon le Gaïa Index, Steria est « la valeur midcap la plus durable » cotée à la Bourse de Paris.	Déploiement du programme ISO14001 Émissions de gaz à effet de serre Consommation d'énergie et passage aux énergies renouvelables Émissions liées aux déplacements professionnels	Steria continue à promouvoir ses offres écologiques et à accompagner ses clients dans la réduction de leur impact carbone. Steria poursuit son programme de neutralité carbone pour les voyages d'affaires par avion et véhicule motorisé Steria poursuit son initiative dans le domaine de l'approvisionnement avec le programme CDP Supply Chain et accompagne ses fournisseurs sur la voie de l'écoresponsabilité Steria poursuit son reporting externe au travers des initiatives CDP (Carbone Disclosure Project) et GRI (Global Reporting Initiative).
Ethique et pratiques de marché	Nouvelle Charte éthique interactive Déploiement de la Charte sur tous les ordinateurs des salariés (début 2013) Formation du Comité exécutif Formation de populations « à risque » spécifiques dans les zones géographiques clés (à développer davantage en 2013)	Nombre de collaborateurs formés/sessions de formation	Pousser les parties prenantes, et notamment les fournisseurs, à adhérer aux principes d'éthique de l'entreprise
Relations avec les parties prenantes	5 nouveaux projets soutenus par la Fondation Steria-Institut de France sur un total de 14 projets en cours Un prix attribué à une école d'ingénieurs pour le concours étudiant annuel de la Fondation 4 salariés ont participé à des congés solidaires de deux semaines au Cambodge et au Vietnam sur un total de 20 Bilan de la journée solidaire annuelle du Groupe <i>One Day Challenge</i> : fonds collectés : 6,6 K€ nombre de clients et de partenaires ayant participé : 5 nombre d'activités solidaires organisées : 34 nombre d'associations soutenues : 1	Indicateurs ODC : montant des fonds collectés/ nombre de bénévoles/nombre de clients et partenaires ayant participé/nombre d'associations soutenues Nombre de projets soutenus par Steria-Institut de France Nombre de bénévoles de la Fondation Nombre d'étudiants formés pour des emplois informatiques en partenariat avec l'ONG Passerelles Numériques	Continuer nos efforts de collecte de fonds ODC pour les associations dans la lignée des objectifs de solidarité Développer la participation des écoles d'ingénieurs et de commerce et des universités au challenge étudiant de la Fondation Élargir le bénévolat des salariés pour les projets de la Fondation auprès des associations caritatives Poursuivre les efforts pour soutenir les projets sociaux innovants en utilisant l'informatique au profit des personnes défavorisées Développer des missions solidaires avec les salariés bénévoles

II.2 - Gouvernance et organisation

Organisation générale

Le CEO de Steria France est responsable de l'approche globale en matière de Responsabilité d'entreprise. Une équipe composée des responsables de réseaux pour chacune des composantes de la responsabilité sociale d'entreprise (telles que définies ci-dessous) est chargée de la mise en application et du suivi des plans d'actions au sein de Steria France, comme expliqué ci-après.

Marché	Solidarité	Environnement	Collaborateurs
Directeur juridique Sponsor Ethique et pratiques de marché : Directeur financier du Groupe	Délégué général Fondation Steria Sponsor Relation avec les parties prenantes : Directeur général Inde	Responsable environnement Sponsor Environnement : Directeur général Royaume-Uni	Directeur des Ressources humaines Sponsor Collaborateurs : Directeur des Ressources humaines Groupe

Cette organisation garantit un flux d'informations régulier au sein de Steria France, la mise en application concrète des actions à tous les niveaux, ainsi qu'un dialogue au plus haut niveau de l'entreprise concernant les problématiques liées au développement durable. En complément de ces ressources internes, et afin de bénéficier d'un avis extérieur, un Comité consultatif RE Groupe a été créé. Ce Comité consultatif, composé de quatre membres à fin 2012, réunit des experts indépendants du gouvernement, des sociétés privées, des organisations non gouvernementales ainsi que les responsables des réseaux Responsabilité d'entreprise

Les principales missions de ce comité consistent à :

- soumettre des recommandations sur la stratégie et les priorités de Steria en matière de Responsabilité d'entreprise
- remettre à la Direction de Steria des données comparatives utiles et pertinentes dans ce domaine ;
- informer sur les évolutions législatives et réglementaires et sur les normes de reporting en matière de Responsabilité d'entreprise.

Fin 2012, le Comité consultatif était composé des membres suivants :

- Frédéric Thibergien, membre du Conseil d'État français ;
- Benoît Genuini, ancien Président d'Accenture France, co-fondateur avec Martin Hirsch de l'ONG ANSA (Agence nouvelle des solidarités actives) et Président de l'ONG Passerelles numériques ;
- Olaf Thommessen, consultant développement durable auprès de Steria, membre fondateur d'Etheco, ancien Directeur de CSR Norway,
- Mark Maslin, Professeur de climatologie, University College London (UCL).

En 2012, ce comité s'est réuni trois fois et a évoqué, entre autres, les thèmes suivants : le reporting en matière de responsabilité sociale d'entreprise, l'éthique, la stratégie de ressources humaines de Steria.

Outre ce Comité consultatif, le programme de RE de Steria fait intervenir de multiples parties prenantes externes, dont notamment :

Partie prenante externe et/ou agence de notation	Rôle principal	Site Internet
Carbon Disclosure Project	Le Carbon Disclosure Project est une association indépendante à but non lucratif qui a constitué la plus grosse base de données au monde sur les entreprises et le changement climatique. Elle attribue des notations environnementales à l'échelle internationale.	www.cdproject.net
Pacte Mondial	Initiative des Nations Unies pour les entreprises qui s'engagent à intégrer à leurs activités et leurs stratégies dix principes universellement acceptés en matière de droits de l'Homme, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.	www.unglobalcompact.org
VIGEO	Agence de notation en matière de responsabilité sociale autour des dimensions environnementales, sociétales et de gouvernance.	www.vigeo.com
GAÏA	Indice ISR pour les valeurs moyennes cotées à la Bourse de Paris.	www.gaia-index.com
Institut du Mécénat Social	Réseau d'entreprises assurant la promotion de la RE dans l'entreprise.	www.imsentreprendre.com
Global Reporting Initiative GRI	Association qui œuvre pour une communication transparente en matière de développement durable (élaboration de normes de reporting)	www.globalreporting.org

Gestion du reporting

Pour améliorer la fiabilité et l'efficacité du processus de reporting relatif à la Responsabilité sociale, environnementale et sociétale, une personne dédiée au niveau de l'équipe Groupe est chargée depuis 2012 de superviser le processus de production des informations RE. Elle est rattachée fonctionnellement au Directeur du programme de Responsabilité d'entreprise du Groupe et hiérarchiquement au CFO du Groupe, dans la mesure où Steria estime que les méthodes et les processus issus de l'univers de la gestion des informations financières doivent également être utilisés pour le reporting des informations non financières.

Le responsable du reporting de la Responsabilité d'entreprise du Groupe a les principales responsabilités suivantes :

- maintenir le protocole de reporting des informations;
- garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations publiées, et élaborer les processus visant à renforcer sur le long terme la fiabilité des informations de RE;
- gérer les relations avec les auditeurs de la Responsabilité d'entreprise ;
- définir le périmètre du reporting de la Responsabilité d'entreprise ;
- veiller à la cohérence des informations publiées.

Steria France s'est inscrit en 2012 dans le cadre des procédures fixées par le Groupe en matière de reporting RE.

Le Directeur des ressources humaines, Le Directeur financier et le Directeurs juridique de Steria France sont étroitement associés à ce processus de reporting. Ils ont notamment la charge de valider les données sur les thèmes qui les concernent, à savoir respectivement : les données sociales et sociétales, les données environnementales (les Directeurs financiers supervisent généralement les moyens généraux), l'éthique et la gouvernance.

En 2012, le processus de reporting de RE de Steria France a fait l'objet d'une revue de la part de nos commissaires aux comptes et leur équipe de RE spécialisée afin de préparer la mise en conformité par rapport à la nouvelle réglementation française de Grenelle II. Leur travail s'est centré sur les procédures RE de Steria France, ainsi que sur la fiabilité de quelque uns de nos indicateurs fondamentaux.

Certifications et notations

Les réussites suivantes, directement allouables à Steria France, ou auxquelles elle a participé de manière significative (dans le cadre des certifications/notations obtenues par le Groupe), illustrent les progrès réalisés à long terme dans la mise en œuvre de la stratégie de Responsabilité d'entreprise de Steria. En 2011 et en 2012, Steria a notamment reçu (directement ou du fait de sa participation à une initiative du groupe) les récompenses et certifications suivantes pour son Programme de Responsabilité d'entreprise (pour en savoir plus, prière de se reporter à la brochure RE du groupe disponible à : www.steria.com) :

Récompense/Certification	Objectif	Domaine concerné	Années
ISO 14001	Certification environnementale – (Cf. (voir ci-dessous et www.iso.org))	L'environnement	2012
Certification CarbonNeutral® pour les voyages d'affaires par avion et véhicule motorisé	Certification environnementale – (Cf. (voir le paragraphe 3.6.5 ci-dessous et http://www.carbonneutral.com/))	L'environnement	2010, 2011, 2012

Agence de notation/Indice RSE	Évolution 2011/2012 par rapport à 2010/2011	
VIGEO ⁽¹⁾		
RH :	↘	
Droits de l'homme :	↘	
Environnement :	↗	
Comportement en affaires :	↘	
Gouvernance d'entreprise :	↗	
Solidarité :	↗	
Années	2012	2011
GAIA ⁽²⁾	88 %	85,1 %
	N° 1	N° 3
Carbon Disclosure Project	98 %	93 %

(1) Consulter le site www.vigeo.com pour accéder aux critères utilisés pour la notation – les notations VIGEO sont publiées tous les 18 mois.

(2) Consulter le site www.gaia-index.com pour accéder aux critères utilisés pour la notation

II.3- Politique sociale

II.3.1- La politique de ressources humaines

La politique de ressources humaines de Steria et la « People Strategy »

Steria réaffirmé en 2012 sa stratégie et sa vision pour le futur : être le partenaire de confiance de la transformation de ses clients. Cette vision et cette stratégie s'organisent au travers de différents programmes. La « people strategy », programme dédié aux Ressources Humaines de Steria en est l'un des piliers.

Ce programme, construit avec une approche résolument collaborative, a impliqué les salariés, incluant quelques uns de nos Haut-Potentiels et l'équipe Ressources Humaines, des membres du Conseil d'administration de Soderi ainsi que le Comité Exécutif du Groupe.

La politique de Ressources Humaines de Steria vise à attirer, développer et fidéliser les collaborateurs. Elle s'appuie sur toutes les forces de Steria, et notamment la gouvernance participative du groupe, unique et différenciatrice. Le programme « People Strategy » installe tout à la fois des initiatives innovantes et maintient une dynamique d'amélioration constante des meilleures pratiques existantes. Régulièrement des ateliers sont animés autour de la « People Strategy » afin de s'assurer de la cohérence des initiatives et projets avec les ambitions de Steria et les attentes de collaborateurs. Les actions sont appréhendées au niveau du groupe et localement, soutenant une fertilisation croisée des meilleures initiatives. Le Comité exécutif du Groupe, les équipes de direction locales et les équipes RH en assurent le suivi mensuellement.

Dimension clés de la « People Strategy »

L'une des convictions clé de Steria est que les valeurs humaines sont le moteur d'une performance durable.

Ainsi, Steria s'attache à créer un environnement où les collaborateurs peuvent partager leurs expériences, apprendre et se développer ensemble avec un accès ouvert aux opportunités et une réelle voix au chapitre sur l'avenir de Steria.

Le modèle unique de gouvernance du Groupe Steria (auquel participe activement Steria France) où les salariés actionnaires s'impliquent dans les décisions stratégiques du Groupe encourage encore davantage la mobilisation de tous les collaborateurs et favorise la culture entrepreneuriale. Cette démarche collaborative et participative s'étend progressivement à l'ensemble de nos processus de prise de décision.

– Respect, ouverture d'esprit, indépendance, simplicité et créativité – sont les 5 valeurs fondatrices de la société. Des valeurs partagées avec les collaborateurs, les clients et partenaires pour des succès communs.

Les 4 Dimension clés de la « People Strategy » pour mobiliser l'entreprise et les collaborateurs :

- **« Promouvoir un environnement de travail favorisant le collectif et l'innovation ».** Cette dimension vise à développer toutes les initiatives autour de l'entreprise collaborative et de l'innovation, qui sont déjà au cœur de la culture d'entreprise de Steria. L'objectif est également de favoriser les initiatives autour du bien-vivre au travail et de favoriser de nouveaux modes de travail en conformité avec les mesures de Responsabilité d'Entreprise. Il s'agit enfin de renforcer notre marque employeur afin d'attirer les meilleurs candidats.
- **« Renforcer le management de proximité et la performance ».** Cette dimension vise à donner aux managers de Steria l'autonomie et les moyens nécessaires à leur rôle, tout en développant la culture de performance de notre société et en reconnaissant les contributions clés de nos collaborateurs.
- **« Anticiper et développer nos compétences et talents ».** Cette dimension vise à renforcer la gestion prévisionnelle des compétences, tout en proposant des opportunités d'évolution à l'ensemble des salariés tout au long de leur carrière.
- **« Renforcer la structure, les outils et le fonctionnement des ressources humaines »** vise à organiser la fonction autour de l'efficacité et la qualité de service dans le respect des priorités de l'entreprise.

Le tableau qui suit présente les principales réalisations mises en place en 2012 par Steria pour chacun des quatre programmes de notre stratégie de ressources humaines :

Programme	Principales réalisations en 2012
Promotion d'un lieu de travail innovant et collaboratif	Entrée en vigueur de l'accord d'entreprise sur le handicap signé avec les syndicats : plusieurs événements ont été organisés afin de promouvoir le recrutement, une ligne d'assistance téléphonique dédiée a été mise en place et une formation a été organisée. Organisation d'événements internes afin de renforcer la convivialité et le bien-être : journée des familles, accueil des familles dans nos bureaux de Meudon-la-Forêt. Négociations en cours sur le télétravail.
Renforcement de la gestion des ressources humaines et de la performance	Promotion auprès des 120 principaux managers de Steria des cinq comportements managériaux : vision, coopération, équité, exemplarité, responsabilisation Mise en œuvre d'une formation destinée aux cadres de niveau intermédiaire.
Anticipation et développement des compétences et des talents	Mise à jour des programmes des instituts de formation de Steria : vente, projet, conseil et architecture. Déploiement des évaluations des collaborateurs et concentration sur les activités de développement.
Renforcement de la structure, des outils et des processus de ressources humaines	Séniorisation de l'équipe des ressources humaines. Elaboration d'un guide des processus RH et lancement des projets structurants de mise en œuvre et d'évolution d'outils de formation, du recrutement et de gestion du temps

II.3.2- Les effectifs de Steria

Effectifs

	2011 ¹	2012	Var. % 2011/2012
	Total	Total	
Effectifs	5 986	6 333	5,80 %

Pour le deuxième exercice consécutif, les effectifs ont augmenté en France : ils ont progressé de 5,80 % au 31 décembre 2012 par rapport à 2011 et Steria a créé plus de 300 emplois en France.

Si l'on tient compte du turnover, le renouvellement des effectifs a atteint 39 % en deux ans.

Recrutements

	2011		2012	
	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires
Recrutements	1 195	276	1 087	214

En 2012, Steria a maintenu un niveau élevé de recrutement, qui correspondait d'une part à la croissance organique de l'entreprise, mais a également servi à compenser les départs enregistrés au cours de l'exercice (voir ci-dessous), car l'entreprise opère dans un marché de l'emploi compétitif. Steria a continué à renforcer ses recrutements de profils clés (directeurs de projet, consultants, architectes) tout en maintenant un niveau élevé de recrutement de jeunes diplômés.

À l'appui de cette stratégie, Steria poursuit activement sa politique de renforcement des liens avec les universités et les grandes écoles. En 2012, la société a coopéré en France avec douze grandes écoles et une université, dans un esprit de collaboration active, en participant par exemple à des conférences, des jurys de concours, des forums de recrutement et des activités de mécénat (notamment par l'intermédiaire de la Fondation Steria).

¹ Les données du rapport de gestion 2011 étaient indiquées en équivalent temps plein (ETP). L'entreprise estime maintenant que le dénombrement des effectifs est plus pertinent. Ces chiffres incluent les collaborateurs en congé de longue durée (voir la méthode de calcul détaillée en annexe).

Steria a également déployé une politique de communication active afin d'attirer les meilleurs talents, en renforçant notamment son action par un recours accru aux médias sociaux, un site Internet rénové (<http://www.steria.com/fr/carrieres/>) et divers sites d'offres d'emploi.

Les programmes de cooptation par les collaborateurs, mis en place dans la plupart des zones géographiques, constituent une autre voie de recrutement privilégiée. Ainsi, 20 % environ des nouveaux collaborateurs de Steria France sont embauchés par ce biais.

Afin de renforcer la qualité de ses données et processus de recrutement, Steria déploiera à partir de 2013 une nouvelle solution logicielle de recrutement au niveau du Groupe.

Evolution du taux de départ volontaire

	2011	2012
Taux de départ volontaire	10,3 %	8,4 %

Steria a constaté une réduction en 2012 du taux de départ volontaire.

Steria considère que le taux de départ volontaire de l'entreprise pour 2012 s'inscrit globalement dans la lignée de ses données historiques et de la tendance du marché dans son secteur d'activité. L'entreprise opère dans un environnement compétitif, où attirer et fidéliser des collaborateurs de talent suppose des investissements significatifs, comme l'illustrent certaines des initiatives présentées dans ce document.

En 2012, 5 % des collaborateurs de Steria France ont été licenciés pour des raisons relevant de la discipline et d'une mauvaise performance.

Organisation du temps de travail

Steria France a lancé en 2012 un projet pour la mise en place d'un logiciel de gestion des temps. Sa mise en œuvre prévue pour 2014 permettra d'offrir aux collaborateurs un processus fluide de gestion de ses temps de travail et absences contrôlées et conforme aux dispositions légales s'appuyant sur une saisie simplifiée des temps de travail.

La gestion des temps concerne tous les collaborateurs : c'est un projet d'entreprise qui s'accompagne d'une homogénéisation des pratiques et oblige à une réflexion sur les pratiques, les processus et leur mise en œuvre.

En parallèle à ce projet, Steria France a lancé une analyse de l'ensemble de ses accords liés au temps de travail.

% de salariés travaillant à temps partiel

	2011	2012
Steria	4,6 %	5,0 %

Steria considère que le taux 2012 de salariés travaillant à temps partiel est en ligne avec ces données historiques.

II.3.3- Développement des compétences et formation

Le développement et l'adaptation des compétences sont au cœur de la stratégie de ressources humaines de Steria.

Compte tenu des évolutions très rapides de notre environnement, il est important que les collaborateurs de Steria France acquièrent en permanence de nouvelles compétences techniques, comportementales et managériales.

Le *Global Career Framework* : un outil essentiel au service du développement des talents et des expertises.

Steria offre à l'ensemble de ses collaborateurs des opportunités de carrières multiples et variées. Le *Global Career Framework* est le socle de nos outils RH qui permet à chaque collaborateur de se repérer dans l'offre, d'anticiper et de manager sa carrière. Le *Global Career Framework* propose une cartographie claire des métiers à toutes les étapes de la carrière, du niveau de plus junior au plus senior. Chaque position étant décrite et illustrée, cet outil est ainsi largement utilisé dans le cadre des entretiens annuels comme une aide à la définition des objectifs et de construction des plans de développement de chacun.

Partagé par l'ensemble des pays de Steria, le *Global Career Framework* est également un outil au service des projets ; en organisant les compétences de nos collaborateurs, il devient plus simple de proposer les offres de postes aux bonnes personnes.

Partager la même compréhension des compétences: le *Competency Framework*

Plus récemment, Steria a souhaité construire un référentiel des compétences. Dans un mode participatif, avec l'ensemble des pays, a été construit un nouveau référentiel de compétences clés permettant à chacun de comprendre quelles sont les compétences nécessaires au métier du service informatique.

Le management des talents

Steria possède une culture managériale forte assise sur des dispositifs annuels structurés qui rythment le cycle des relations entre managers et managés.

3 temps forts rythment le management des talents chez Steria depuis de nombreuses années.

Temps 1 : les talents reviews

La talent review est un moment de management précieux qui permet d'identifier les collaborateurs pouvant potentiellement accéder à un poste de responsabilité, garantissant ainsi la pérennité de l'organisation de Steria. Les talents reviews se font de façon collégiale entre managers d'un même département ; ce temps est dédié au partage de regards croisés sur les collaborateurs. Les appréciations se construisent d'une part sur la base des résultats du collaborateur, analysés sur plusieurs années et d'autre part sur sa dynamique de progression dans l'organisation. La talent review permet également d'identifier les besoins de développement nécessaires à l'évolution des collaborateurs.

Les talents reviews permettent aux managers d'aborder les entretiens annuels avec une vision plus large et mieux partagée de leur collaborateur.

Temps 2 : les plans de succession

Les plans de succession ont pour fonction d'assurer la pérennité des fonctions vitales de l'entreprise. Un processus a été mis en œuvre pour identifier les managers qui pourraient prendre place sur des fonctions de direction à court terme, moyen terme et long terme. Des plans de développement associés, formation/coaching/mise en situation sont proposés à ces collaborateurs pour les accompagner dans cette voie de futurs dirigeants.

Temps 3 : l'entretien annuel

Si le management se pratique tout au long de l'année, par des rencontres régulières entre managers et collaborateurs, par le partage des succès d'équipe, l'entretien annuel représente un point d'orgue de cette relation. L'entretien annuel est obligatoire ; il représente une opportunité pour le collaborateur de réfléchir à ses réussites et ses points de progression au vu des objectifs qui lui ont été fixés, d'exprimer ses souhaits de progression, de mobilité, de formation et de les partager avec son manager.

Le manager de son côté, acteur essentiel dans l'organisation de Steria, écoute, félicite, challenge, propose des feedbacks honnêtes et constructifs. Il accompagne chaque employé sur la voie de la réussite et de la progression professionnelle. Ensemble ils évaluent les résultats de l'année passée et définissent de façon collaborative les objectifs futurs avec les moyens nécessaires à leur réussite. Le manager est un acteur essentiel chez Steria. Il anime et fédère les équipes, soutient leur engagement et est un rouage de la stratégie. De son côté, il est attendu du collaborateur qu'il soit acteur de sa carrière en étant force de proposition tant sur ses souhaits de progression que de formation.

L'entretien annuel est un moment où se jouent la motivation et l'engagement des collaborateurs. Il est préparé et accompagné par des campagnes de formations managériales animées par la DRH.

Les entretiens annuels se mènent de Janvier à Mars. Depuis quelques années un nouveau système d'information RH se met en place ; s'il a nécessité un temps d'adaptation au début de sa mise en œuvre, il est désormais adopté par l'ensemble des managers et permettra à chacun de s'assurer que les équipes bénéficient toutes d'objectifs partagés et cohérents avec la stratégie de développement de Steria.

Les entretiens annuels sont appuyés par les Career Framework et le Competency Framework notamment.

En 2012, Steria France a par ailleurs continué à faire évoluer ses instituts de formation.

Ainsi, le Steria Project Institute a intégré la ligne de services de gestion des infrastructures. En 2012, ce cursus comprenait 399 formations réparties entre 26 programmes de formation différents.

Un nouveau module destiné aux architectes a également été mis au point, couvrant la gestion des infrastructures techniques (ATIM). Cette formation qualifiante, validée par des écoles d'ingénieurs, compte 18 jours de formation sur 9 mois. Le principal objectif de cette initiative est d'intégrer les meilleures pratiques, en particulier en partageant l'expertise en matière d'architecture pour l'intégration des systèmes d'information.

Enfin, un nouveau module de formation à la vente (*Sales Institute*) a également été lancé courant 2012. La session pilote a été une réussite, aussi bien en termes d'enseignement des compétences que de conception du module lui-même, qui devait être aussi opérationnel et proche des attentes des participants que possible. Quarante-huit personnes ont déjà suivi cette formation.

Chiffres clés pour la formation Steria France

	2011	2012
Nombre d'heures de formation pour l'ensemble des salariés	78 346	99 640
Nombre moyen de jours de formation par salarié	4,7	5,34
Coût externe de formation (en millions d'euros)	3 287	3 779

II.3.4- Bien-être au travail**Politique de bien-être au travail**

Créer un « Great Place to Work » pour chaque salarié est essentiel pour réaliser la stratégie de Steria. La réussite de l'entreprise commence par la réussite des collaborateurs, aussi bien du point de vue des ventes que de la production. Promouvoir un cadre de travail innovant et collaboratif est un objectif que partagent l'équipe Responsabilité d'Entreprise et les ressources humaines.

Plusieurs initiatives importantes ont été mises en œuvre au sein de Steria France afin d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

Ainsi, un programme (« Zen' IT ») de prévention des problèmes liés au stress professionnel a été lancé au cours de l'été 2009, suite à un audit qualité sur les conditions de travail et le bien-être des salariés réalisé par une société extérieure. Le plan d'action suivant a été mis en œuvre dans le cadre de ce programme :

- embauche d'une assistante sociale en janvier 2011,
- mise en place, en collaboration avec la Direction de la santé au travail, d'une procédure de suivi pour les salariés souffrant de stress,
- journée de formation consacrée à la gestion du stress incluse dans Magellan, le programme de formation des cadres de Steria France. Cette formation est complétée par une boîte à outils spécifique destinée aux managers afin de les sensibiliser aux risques liés au stress au travail,
- formation de tous les collaborateurs impliqués dans le processus : les équipes des ressources humaines, les représentants hygiène et sécurité, les managers.

En outre, Steria France a amélioré la qualité de ses bâtiments et de ses conditions de travail avec le projet Forum : l'entreprise a emménagé dans des locaux spacieux et modernes à Meudon-la-Forêt, Toulouse et Nantes, en vue d'améliorer les conditions de travail, la convivialité au travail et les services offerts aux salariés. Par exemple, dans les bureaux de Meudon-la-Forêt, un service de conciergerie est proposé à tous les salariés (blanchisserie, lavage de voiture, bureau de poste, etc.)

Résumé des principales initiatives prises pour le bien-être au travail

	Capacités de travail à domicile	Service d'assistance téléphonique	Formation et boîte à outils de gestion du stress	Autres services ¹
Mise en œuvre	Phase pilote	Oui pour les personnes handicapées	Oui	Oui

Hygiène et sécurité au travail

Le processus de « production » quotidien de l'entreprise ne comporte pas de risques significatifs en matière d'hygiène et de sécurité, à l'exception de ce qui suit :

- thématiques liées au stress (cf. la section « Bien-être au travail » ci-dessus),
- risques pouvant être encourus pendant les déplacements.

Le nombre d'accidents du travail déclarés s'élevait à 123 en 2011 et à 135 en 2012.

¹ Comme des services de blanchisserie, des crèches, un club de remise en forme...

Chiffres et informations clés 2012 liés aux structures d'hygiène et de sécurité

	Existence d'un conseil hygiène et sécurité*	Existence d'un accord formel couvrant les thèmes de l'hygiène et de la sécurité	Représentants des salariés inclus dans ces structures	Nombre de réunions tenues en 2012
Steria	Oui	Oui	Oui	126

Congés maladie

Taux 2012	2,28 %
-----------	--------

Le taux observé en 2012 est en ligne avec nos données historiques et celles relatives à notre secteur d'activité.

II.3.5- Politique de rémunération**Introduction**

Offrir aux salariés un programme de rémunération et d'avantages sociaux qui soit compétitif sur le marché constitue un élément essentiel de la stratégie de rémunération de Steria. La politique de Steria France en matière de rémunération vise à reconnaître les talents en récompensant à la fois la performance individuelle et la performance collective. Pour rester compétitive, Steria France mène régulièrement des enquêtes et des études comparatives portant sur les rémunérations et les avantages sociaux.

Dans le contexte de la révision des salaires au moyen de nouveaux outils décisionnels, une assistance a été mise à la disposition des managers et du manager des ressources humaines pour permettre de garantir l'équité en termes de cohérence avec le salaire moyen au sein des équipes de Steria ou sur le marché.

En 2012, une mesure sociale a autorisé l'attribution d'une prime exceptionnelle à plus de 15 % des salariés touchant les salaires les plus faibles.

De plus, afin de donner des informations détaillées et exactes sur le total des rémunérations perçues par chaque salarié de Steria en France, l'entreprise a proposé en 2012 un Rapport social individuel interactif. Cette approche a pour but de permettre l'accès, au moyen de divers liens, à des éléments comme les salaires et les avantages sociaux.

La politique de Steria France en matière de rémunération est complétée par une politique forte en matière d'intéressement des salariés, décrite ci-dessous.

Une politique de rémunération combinée fixe et variable est mise en œuvre pour certains collaborateurs afin d'encourager une performance élevée.

Salariés autorisés à percevoir une rémunération variable à fin décembre 2012

	Nb de salariés	% du total des effectifs
Steria	684	10,8 %

La rémunération des managers, des commerciaux, des consultants et des directeurs de projets, ainsi que de certains postes fonctionnels, comporte une partie variable en sus de leur rémunération fixe.

L'essentiel de cette rémunération variable repose sur la réalisation d'objectifs quantitatifs annuels individuels et collectifs. Les objectifs correspondants sont fixés par la hiérarchie et revus annuellement. Les objectifs financiers quantitatifs sont basés sur des objectifs budgétaires mesurables. Les objectifs des managers opérationnels sont fixés en tenant compte des orientations générales de l'entreprise en matière de croissance, de rentabilité et de génération de trésorerie, ainsi que de ses programmes de transformation.

Le système de rémunération variable est révisé chaque année, en tenant compte de l'évolution des stratégies commerciales et de défis particuliers de l'entreprise. Le programme vise à établir un lien direct entre la performance de l'entreprise et la performance du contributeur individuel, et le niveau de rémunération variable.

La politique de rémunération, y compris les parts fixe et variable, est approuvée chaque année en fonction des directives du Groupe et en tenant compte des règles locales éventuelles. Les facteurs de révision annuelle des

salaires sont basés sur la performance de l'entreprise et les conditions de marché. Des négociations collectives sont menées avec les organes de représentation des salariés.

La politique de rémunération vise à reconnaître les talents en récompensant à la fois la performance individuelle et la performance collective. Pour rester compétitive, Steria mène régulièrement des enquêtes et des études comparatives portant sur les rémunérations et les avantages sociaux.

Actionnariat salarié

Salariés actionnaires de l'entreprise

Dès sa création en 1969, Steria a mis en place un mode de gouvernance original associant les salariés au développement et à la réussite du Groupe.

L'actionnariat salarié au sein de Steria France n'est donc pas seulement un programme incitatif classique, mais également la nette affirmation d'un modèle de gouvernance particulier, dans lequel la participation des salariés aux décisions clés est clairement encouragée, par le biais du Conseil d'administration de Soderi mais aussi au moyen de plusieurs initiatives participatives locales.

Les 6 000 salariés actionnaires du groupe constituent encore aujourd'hui le premier actionnaire du Groupe, avec une participation, au 31 décembre 2012, de 22,72 % du capital, soit un des niveaux les plus élevés observés dans les entreprises françaises.

C'est ainsi qu'en 2012 un plan d'actionnariat a été déployé, comprenant :

- une augmentation de capital réservée aux collaborateurs comportant deux offres :
 - une offre classique assortie d'un abondement de l'entreprise,
 - une offre à effet de levier avec un rendement minimum garanti.

Dans les deux cas, les actions obtenues par l'intermédiaire du Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) sont soumises à une durée d'acquisition de droits de cinq ans.

Le montant total des souscriptions à ces deux offres s'est élevé à un million d'actions en 2012. La part des salariés de Steria SA dans cette opération a représenté 38,7% du montant total des souscriptions.

Participation, Intéressement et plan d'épargne entreprise

Un accord de participation et un accord d'intéressement ont été conclus en juin 2010 avec les organisations syndicales pour la période 2010 – 2013 et mis en place au niveau de l'Unité Economique et Sociale composée des sociétés Groupe Steria SCA et Steria SA.

Par la signature de ces accords, les salariés français bénéficient, en complément du dispositif légal de participation, d'un dispositif d'intéressement permettant de renforcer leur association à la performance de l'entreprise. Le montant de l'intéressement est calculé sur la base du résultat d'exploitation de l'exercice concerné en fonction du niveau d'évolution du chiffre d'affaires d'une part et du résultat opérationnel d'autre part.

Les sommes qui seront versées aux salariés en 2013 au titre de ces accords représente un montant total de 1 978 K€ (après déduction du forfait social) au titre de l'intéressement contre 2 577 K€ versés en 2012

Un Plan d'Epargne Groupe est par ailleurs ouvert aux salariés français qui ont ainsi la possibilité d'investir, à tout moment, soit en actions groupe Steria, soit dans un fonds monétaire soit dans un fonds solidaire.

Attribution d'actions de performance

Afin de motiver et fidéliser les principaux managers et salariés des différentes entités du Groupe, Groupe Steria a mis en place une politique spécifique visant à les associer plus étroitement aux résultats du Groupe par un dispositif d'attribution gratuite d'actions de performance.

Des plans d'actions gratuites de performance sont ainsi mis en place chaque année au profit de certains managers et collaborateurs. L'attribution des actions gratuites est soumise à des conditions de présence et de performance, ces dernières reposant généralement sur des critères liés à l'évolution de la marge opérationnelle et/ou de la croissance du Groupe appréciée sur une période de trois exercices. Ces plans d'actions gratuites sont soumis à une période d'acquisition d'une durée de trois ans et d'une période de conservation d'une durée de deux ans pour les bénéficiaires français.

II.3.6- Dialogue social

Plusieurs accords collectifs sont en vigueur au sein de Steria France, couvrant notamment l'organisation du temps de travail, l'intéressement et la participation, le handicap. Toute prolongation et tout renouvellement de ces accords doivent faire l'objet de négociations.

Pour les sujets qui concernent plusieurs pays, comme des changements significatifs de l'organisation et des acquisitions ou cessions, un Comité d'entreprise européen a été créé en 2007.

Ce comité s'est réuni quatre fois en 2012, couvrant des sujets comme les résultats financiers, la cession de Steria Espagne, les projets informatiques internes, la nouvelle stratégie de ressources humaines. Un groupe de négociation spécial a également entamé des discussions afin d'améliorer l'accord actuel régissant le Comité d'entreprise européen.

Chiffres clés 2012 relatifs à la gestion des relations sociales

	Existence d'une structure de représentation des salariés	Nombre de représentants élus (31/12/2012)	Nombre de réunions du comité d'entreprise /forum tenues en 2012
Steria	Oui	236	151

II.3.7- Diversité

Steria tient à offrir un environnement de travail libre de toute forme de discrimination qui valorise chaque employé. Tous les employés et candidats sont sélectionnés, recrutés, formés et promus sur la seule base de leurs compétences et leurs valeurs. Steria est favorable à la diversité parmi ses employés, quel que soit leur type de contrat, mais aussi parmi les autres parties prenantes, notamment ses clients, ses fournisseurs, ses sous-traitants.... Steria souhaite que les styles et les caractéristiques de l'ensemble de ses collaborateurs soient respectés et appréciés, afin que chacun d'entre eux puisse s'épanouir pleinement au travail.

En France, les questions de la diversité et de l'égalité sont régies par la loi, néanmoins Steria estime nécessaire de transmettre en permanence un message ferme dans ce domaine. C'est pour cela que :

- la diversité et l'égalité sont abordées dans le code d'éthique du groupe (www.steria.com) ;
- Steria n'applique actuellement aucune mesure antidiscriminatoire tels les CV anonymes, la discrimination positive et les quotas.

Lorsque des infractions sont suspectées, Steria veille à ce qu'elles soient portées à l'attention des équipes dirigeantes et que les sanctions applicables soient mises en œuvre, le cas échéant, tout en protégeant les auteurs des signalements contre toute forme de représailles.

Politique Handicap

Pour montrer l'engagement de Steria dans le domaine du handicap, mais également pour renforcer la mise en œuvre des plans d'action, l'entreprise a publié en 2011 une Politique du Groupe concernant le handicap. Les principaux objectifs de cette politique visent à :

- sensibiliser et souligner la nécessité de respecter les réglementations locales ;
- inclure les responsables du recrutement à considérer avec une attention particulière les candidats en situation de handicap afin d'accroître la base de recrutement.

Steria France mène depuis plusieurs années une politique active de promotion de l'emploi des handicapés, comme l'illustrent certains des exemples présentés ci-dessous.

Steria France a ainsi mis en œuvre avec succès une politique de promotion du handicap sur une période de 4 ans menée en collaboration avec l'Agefiph¹ et qui a permis de multiplier par trois la part des personnes handicapées au sein de la Société. Dans ce contexte, Steria France a signé en décembre 2011 avec les syndicats une convention triennale (valable jusqu'au 31 décembre 2014) visant l'emploi des personnes handicapées. Les principaux objectifs de cette convention sont de :

- recruter 75 personnes handicapées dans un délai de trois ans ;
- faire passer à 2,5 % la part des personnes handicapées dans le personnel de Steria d'ici la fin du mois de décembre 2014.

En 2012, plusieurs activités ont été menées dans ce sens :

- un dossier spécial handicap a été envoyé à 6 000 employés pour leur faire connaître la politique de Steria en faveur des personnes handicapées. L'objectif est d'encourager les personnes handicapées à se faire connaître et à revendiquer leurs droits ;
- une ligne d'assistance téléphonique externe permet aux employés de poser leurs questions sur le handicap en toute confidentialité ;
- un suivi auprès de chaque employé handicapé de Steria sous forme d'entretiens individuels pour garantir le maintien au poste de travail ;
- des campagnes nationales de sensibilisation pendant la semaine de novembre consacrée au handicap avec différentes manifestations (handi ping-pong, activités pour non-voyants, etc.) et participation à des salons de recrutement ;
- publication des postes disponibles sur des sites spécialisés (www.hanploi.com, www.handicap.fr, etc.) ;
- des porte-parole ont été désignés dans l'équipe de RH pour diffuser la politique en faveur des personnes handicapées;

¹ Organisme public ayant pour mission l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

- développement de la sous-traitance auprès d'institutions qui emploient des personnes handicapées dans les domaines du recyclage, de la restauration, de l'impression et de la distribution postale. Un accord a été signé dans ce domaine avec une association nationale de la sous-traitance.

Plusieurs des initiatives conduites par Steria France en matière de handicap ont été soutenues par la Fédération Syntec (fédération représentant le secteur des services informatiques), telles que la création d'un *job-board* des offres d'emploi dans le secteur IT destiné en particulier aux personnes souffrant d'un handicap.

Egalité hommes/femmes et management des séniors

% des effectifs par âge et répartition hommes-femmes au 31 décembre 2012 :

	<30 ans	> 30 et < 50 ans	> 50 ans	Femmes	Hommes
%	20,3 %	66,5 %	13,2 %	23,3 %	76,7 %

L'engagement de Steria France en faveur de la diversité au travail intègre la promotion des femmes. Le tableau ci-dessous indique le nombre et le pourcentage de femmes à chaque niveau de la Direction à fin décembre 2012 :

Niveau de management	Nombre de femmes	%
Codir	6	60%
Global Management Network	19	18,6 %
« Top 4000 ¹ »	265	19,9 %

¹ Correspond aux niveaux de management 4 et 5 de notre *Global Career Framework* – entendu comme « top 4000 » au sein de l'ensemble du groupe Steria

Voici une liste non exhaustive de diverses initiatives qui ont été adoptées au sein des sites de Steria, à l'appui de la diversité, de l'égalité des chances et de l'égalité homme-femme.

Des négociations sur l'égalité hommes femmes se sont déroulées avec les organisations de représentation des salariés. Ces discussions donneront lieu à des plans d'action qui peuvent faire l'objet d'un accord avec les organisations syndicales et qui seront initiés sur 2013.

La question de la séniorité occupe également une place importante en France dans le cadre des débats sur la diversité. Elle a ainsi fait l'objet de nombreuses actions, qui s'inscrivent dans le cadre des plans lancés en 2009 (pour la période 2010-2012) afin de maintenir les seniors (plus de 55 ans) à leur poste de travail, d'enrichir leurs compétences au moyen de formations et d'encourager l'échange de connaissances avec les nouvelles recrues. Voici une liste non exhaustive des actions entreprises dans le cadre de ce plan :

- Les entretiens sur la performance et le développement comprennent un volet spécifique dédié à l'information sur les droits à la retraite, à la présentation des différentes options de formation, aux souhaits du salarié en matière de mobilité, au projet professionnel et aux opportunités de mentorat. En outre, les managers chargés de mener les entretiens avec les employés âgés de 55 ans et plus ont été spécialement formés depuis 2010 sur cette thématique.
- Un dossier spécial est remis aux employés de 55 ans et plus (documents présentant toutes les règles applicables à l'accès aux formations, indemnités de fin de carrière, etc.).
- Une adresse électronique a été créée pour permettre aux employés de poser toute question relative à ce sujet.

Steria France estimait qu'environ 80 % de ses sites offraient un accès satisfaisant aux personnes handicapées à fin décembre 2012.

Par ailleurs, le pourcentage de personnes ayant déclaré leur handicap a évolué de la manière suivante au cours de ces trois dernières années :

	2010	2011	2012
% de personnes ayant déclaré leur handicap	0,28	0,24	0,21

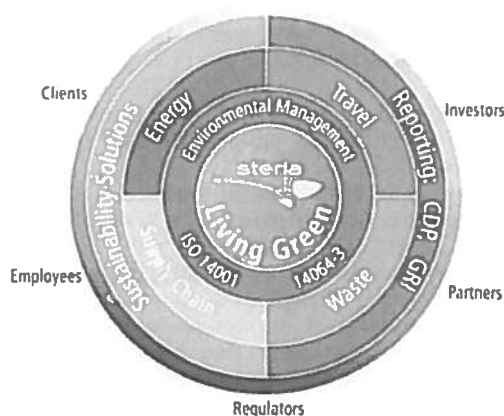
II.4 - Politique environnementale

II.4.1- Politique environnementale et objectifs

L'environnement, et plus particulièrement le changement climatique, constitue aujourd'hui l'un des grands défis mondiaux à relever, qui affectera probablement toutes les sphères de la société et influence déjà le mode de fonctionnement des entreprises. La stratégie de Steria dans ce domaine est de devenir le fournisseur européen écoresponsable privilégié de services IT en veillant à la durabilité de ses activités, de ses achats et de sa chaîne logistique d'un point de vue écologique grâce à la mobilisation de son personnel et à l'offre de services et de solutions compatibles avec cet objectif.

L'initiative « Living Green » permet de rassembler l'ensemble des collaborateurs autour de nos objectifs écologiques et de devenir une référence en la matière. Notre programme « Client Sustainability » s'appuie sur notre expérience en matière d'environnement et propose à nos clients des services et des solutions respectant ce principe.

Aujourd'hui, Steria s'engage, Direction générale et collaborateurs, à amener l'organisation à penser, s'organiser et fonctionner collectivement et conjointement en tant qu'entreprise véritablement soucieuse des ressources naturelles.



Huit initiatives dans l'ensemble du Groupe sont essentielles à la protection de l'environnement :

- **Living Green** – Chaque collaborateur de Steria est encouragé à contribuer aux objectifs environnementaux. Il s'agit en particulier de faire évoluer son comportement face à l'environnement, de réduire l'utilisation des ressources, de recycler davantage et de d'utiliser les technologies pour diminuer les voyages d'affaires ;
- **Certification environnementale** – Nous sommes déjà certifiés ISO 14001 en Pologne, Allemagne, Autriche, Norvège, Suède, Royaume Uni, Inde, Suisse et Danemark. Nous allons étendre notre certification en 2013, et au-delà aux autres pays et sites. De plus, nous avons amorcé la vérification externe ISO 14064 -3 de nos données environnementales. Cette vérification a déjà été réalisée depuis 2011 au Royaume Uni et en Inde.
- **Gestion de l'énergie** – La consommation d'énergie est responsable d'une partie importante des émissions de Steria France, Nous avons lancé des initiatives afin de les réduire. et d'organiser une transition progressive de nos sites vers l'utilisation d'énergies renouvelables

- **Gestion des voyages d'affaires** – Depuis janvier 2010, le Groupe a obtenu la certification CarbonNeutral® pour les déplacements par voie terrestre et aérienne. Les efforts se poursuivront dans les années à venir ;
- **Gestion de la chaîne logistique** – La chaîne logistique a un poids important dans nos émissions. C'est pourquoi, Steria collabore avec ses principaux fournisseurs pour les aider à relever le défi de leur impact environnemental.;
- **Gestion des déchets** – Nous nous assurons que le traitement de nos déchets, notamment électroniques, soit compatible avec nos objectifs environnementaux et visons à minimiser leur impact ;
- **Reporting** – Il est fondamental, pour le Groupe, de diffuser sa stratégie, ses plans d'action et ses réalisations auprès de toutes les parties prenantes. Pour y parvenir, l'Intranet et nos canaux de communication sont utilisés en interne ; pour l'externe, un reporting Responsabilité d'Entreprise a été mis en place et Steria participe à des évaluations externes telles que CDP, Gaia, Vigeo et Verdantix ;
- **Solutions écoresponsables pour nos clients** – L'ensemble de nos savoir-faire en matière de conseil et de solutions sont mis au service de nos clients pour réduire leur impact environnemental.

Le tableau suivant récapitule les résultats obtenus en 2012 pour chacune des principales priorités du Groupe, les KPI associés et les objectifs à long terme.

Principales priorités concernant l'environnement	Principales réalisations 2012	KPI	Objectifs à long terme
L'environnement chez Steria	<p>CDP : en 2012, Steria arrive en tête des sociétés cotées à la Bourse de Paris (SBF 250) à l'indice du Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI). Avec un score de 98, Steria se distingue par la transparence de sa communication autour des questions liées au changement climatique. Steria obtient également la note de A- pour sa performance carbone, ce qui en fait la seule SSII internationale à afficher un tel score à travers le monde. Evaluation de nos principaux fournisseurs au travers de l'adhésion au programme CDP Supply Chain. Obtention de la certification ISO 14001 en France. Bâtiment à énergie positive : à l'issue d'une année de mise en place de son Contrat de Performance Energétique (CPE), Steria confirme que Green Office®, le bâtiment qu'il occupe à Meudon, est bien à énergie positive. La solution informatique développée par Steria, qui soutient le CPE, a permis d'atteindre ce bilan positif.</p>	<p>Mise en œuvre du programme ISO 14001 Émissions de gaz à effet de serre Consommation d'énergie et recours croissant aux énergies renouvelables Émissions liées aux voyages d'affaires</p>	<p>Réduire les émissions de carbone de 30% d'ici 2020, sur la base 2008. Poursuivre le programme de neutralité carbone pour les voyages d'affaires par avion et véhicule motorisé (réalisé depuis 2010) Réduire l'impact carbone de notre chaîne d'approvisionnement en collaborant avec nos fournisseurs et partenaires. Utiliser 50% d'énergies renouvelables d'ici fin 2016. En perspective : atteindre la neutralité carbone sur nos consommations d'énergie (datacenters compris) avant fin 2016. Programme de maîtrise des déchets « zero waste to landfill » achevé d'ici 2020.</p>
L'environnement et nos clients	<p>Smart Energy Management : Projet agrégateur : Conseil sur le sujet de l'effacement visant à rationaliser la distribution d'énergie et éviter les pics de consommation pour le compte d'un fournisseur d'énergie français. Mission Smart Energy</p>	<p>informations concernant les clients demeurant confidentielles</p>	<p>informations concernant les clients demeurant confidentielles</p>

	Management de maîtrise de l'énergie pour les bâtiments d'une banque de détail. Dématérialisation : Dématérialisation des factures pour le compte d'une administration française.		
--	--	--	--

Quelques initiatives écologiques

L'environnement chez Steria

Bâtiments respectueux de l'environnement, notamment pour leur approvisionnement en énergie :

Steria France a signé le premier contrat de performance énergétique privé en France en 2011 pour son bâtiment Green Office® de 25 000 m². Il s'agit du premier Immeuble de bureaux de grande taille à énergie positive, ayant reçu la certification BREEAM « Excellent » et encadré par un contrat de performance énergétique (CPE) qui garantit un fonctionnement le plus économique et respectueux de l'environnement possible, une première en France. Ce bâtiment à énergie positive est situé à Meudon, dans les Hauts-de-Seine (France). Il a remporté le prix « Green Workplace » de BFM en 2011.

Plusieurs data centres sont au cœur de l'offre de services informatiques de Steria France. Un programme de consolidation de nos data centres se poursuit et nous avons réduit nos consommations d'énergie grâce à la virtualisation pour ainsi améliorer notre performance énergétique.

Réduction de nos déplacements professionnels et des émissions associées

Steria a activement commencé à mesurer et réduire ses déplacements professionnels (scope 3 du Greenhouse Gas Protocol, GHG) grâce à l'utilisation des technologies et de nouveaux usages.

Le Groupe (initiative à laquelle contribue significativement Steria France) a franchi une étape supplémentaire en janvier 2010 en compensant¹ le reste de ses émissions liées aux voyages d'affaires par avion et véhicule motorisé, obtenant ainsi la certification CarbonNeutral® de The CarbonNeutral Company. Cette démarche se traduit concrètement par les projets suivants :

¹ Les compensations carbone sont des crédits achetés pour les réductions des émissions de gaz à effet de serre d'un autre site (par exemple, l'Inde ou la Chine) en déployant des technologies écoresponsables comme les parcs éoliens qui génèrent de l'électricité à partir d'une source renouvelable, pour réduire ainsi les besoins en énergie produite à partir de ressources fossiles. Les compensations carbone sont quantifiées et vendues sous forme de tonnes d'équivalent carbone (CO2). L'achat d'un crédit d'une tonne de carbone apporte les fonds nécessaires pour réduire/éviter l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone (ou son équivalent) dans l'atmosphère.

Année	Projets
2010-2011	<p>Projet d'énergie éolienne de Tamil Nadu : ce projet prévoit la construction de 27 nouvelles éoliennes en Inde. La réduction des émissions est estimée à 115 000 tonnes d'équivalent CO². Situé sur plusieurs sites dans le district d'Erode du Tamil Nadu, ce projet génère environ 22 MW d'électricité propre qui est ensuite injectée dans le réseau régional du Sud du pays. Il évite la consommation d'électricité qui, sinon, aurait été produite à partir de ressources fossiles, ainsi que le rejet de CO², de polluants atmosphériques et de particules solides inhérents à la combustion du charbon.</p> <p>Projet de capture de méthane de la mine de charbon de Tieling : ce projet vise à capturer le méthane issu des mines de charbon et à l'utiliser comme source d'énergie pour fournir du gaz aux habitations et aux industries locales. Couvrant six mines de charbon de la province de Lianing, située au Nord-Ouest de la Chine, ce projet évite le rejet dans l'atmosphère du méthane, gaz à effet de serre puissant. Le méthane est un sous-produit des gisements de charbon qui est rejeté lors de l'exploitation des mines. Sur chacun des sites participant au projet, des équipements spécifiques ont été installés de façon à capturer le méthane, puis le mélanger. Une fois la concentration adéquate obtenue, il peut être utilisé comme combustible. Il s'agit d'une initiative unique en Chine.</p>
2011-2012	<p>Projet éolien du désert de Thar : localisé dans le district de Jaisalmer au Rajasthan, en Inde, ce projet comprend 75 éoliennes de 800 kW, d'une capacité totale de 60 MW, qui font partie de l'un des premiers parcs éoliens exploités dans le désert du Thar. Ce projet permet d'injecter de l'électricité propre dans le réseau électrique du Nord du pays et de réduire les émissions de CO² en évitant de produire de l'électricité à partir de ressources fossiles. Il est vérifié par le Voluntary Carbon Standard (VCS) et est désormais enregistré auprès du Mécanisme de Développement Propre (MDP).</p> <p>Projet hydraulique Yugur au fil de l'eau : en utilisant les propriétés naturelles d'une portion de la rivière Heihe de 800 km, dans la province chinoise de Gansu, ce projet au fil de l'eau prévoit la mise en œuvre de deux turbines de 6,5 MW afin de fournir une électricité zéro émission pour le réseau électrique du Nord-Ouest de la Chine. Il est validé par le Voluntary Carbon Standard (VCS) et est désormais enregistré auprès du Mécanisme de Développement Propre (MDP).</p>

Gestion de la chaîne logistique

Nous avons invité, avec le support du Groupe, nos fournisseurs stratégiques à participer au *CDP Supply Chain Programme* en 2012. Les résultats de ce programme seront utilisés pour affiner notre politique de chaîne logistique écoresponsable. Nos fournisseurs sont toujours plus fortement impliqués dans la stratégie environnementale du Groupe, notamment en intégrant un nombre croissant de critères associés à ce principe, inspirés des normes de gestion environnementale.

Gestion des déchets

> Déchets électroniques : Steria France a conclu un partenariat avec Ecodair (<http://www.ordinateur-occasion.com/>) pour un traitement écoresponsable des déchets électroniques. Environ 2 tonnes de déchets électroniques ont ainsi été détruites en 2012. En outre, ce partenaire emploie des personnes handicapées.

> Déchets ordinaires : En France, plusieurs initiatives de réduction de l'impact des déchets non électroniques (papiers, boîtes de café, etc.) ont été mis en place. Ainsi, dans nos bureaux de Green Office® à Meudon, toutes les corbeilles à papier individuelles ont été supprimées pour stopper la production de déchets. Elles ont été remplacées par des poubelles de tri sélectif.

L'environnement et nos clients

Le portefeuille de solutions Steria pour réduire l'impact environnemental de nos clients (Conseil, Smart Energy Management, Smart Transport et Green IT) permet l'émergence d'une économie décarbonnée. Parallèlement à ces solutions, le Groupe propose des services informatiques et de conseil, ainsi que des solutions technologiques qui apportent la souplesse nécessaire permettant d'accompagner la transformation de nos clients.

Notre offre de conseil et de solutions s'articule autour de trois éléments :

- **Stratégie** : analyses stratégiques et gestion de la performance afin que les objectifs de respect de l'environnement constituent une cible pour l'entreprise, accompagnée d'objectifs chiffrés et d'une feuille de route ;
- **Opérations** : en s'appuyant sur des études de faisabilité et en intégrant le respect de l'environnement à la réalisation de ses projets, Steria accompagne ses clients pour une gestion rigoureuse de leurs initiatives environnementales et propose des services tels que des business cases et des méthodologies d'évaluation et de reporting ;
- **Environnement de travail** : Steria propose à ses clients et les conseille sur la mise en œuvre d'environnements de travail et d'infrastructures écoresponsables (y compris des services IT respectueux de l'environnement) avec des politiques et des plans de déploiement clairs pour ainsi remporter l'adhésion du personnel et des parties prenantes..

Steria travaille/a travaillé sur des projets qui auront un impact positif significatif sur l'environnement :

Projet Ecomouv' (transport) : Steria est un acteur majeur du partenariat public-privé d'une durée de 14 ans mis en place par le gouvernement français en 2011 avec Ecomouv' créé avec Autostrade per l'Italia, SFR, SNCF, Steria et Thales pour financer, concevoir, construire, exploiter et entretenir un système de contrôle et de collecte d'une écotaxe à laquelle sont soumis les poids lourds. Mesure phare du Grenelle de l'environnement, le projet d'écotaxe vise à calculer, percevoir et contrôler la taxe payée par les poids lourds français et étrangers de plus de 3,5 tonnes qui circulent sur les 15 000 km du réseau routier national et départemental de France. Chaque poids lourd soumis à la taxe sera doté d'un équipement embarqué assurant la géolocalisation satellitaire et la communication des données. Le montant de la taxe sera ainsi calculé selon le kilométrage et la catégorie du véhicule. Le contrôle sera réalisé automatiquement par des équipements répartis sur l'ensemble du réseau, ou de façon manuelle par des agents habilités. Steria est en charge du développement et de la mise en œuvre des systèmes centraux de gestion technique et financière, ainsi que du système de relation client pour la société Ecomouv'. Élément central de l'architecture informatique, le système de gestion financière contrôlera le flux d'informations émises par les équipements embarqués et assurera des fonctionnalités de comptabilité, de facturation et de comptabilité fiscale. Le système de gestion technique effectue la gestion d'ensemble du système, assure la sécurité et l'archivage des données, calcule les statistiques et les indicateurs de performance, et gère les interfaces tierces. Steria hébergera et exploitera l'intégralité du système d'information d'Ecomouv' pendant la durée du contrat.

Pour plus d'information : <http://www.steria.com/fr/medias/communiqu/article/ecotaxe-thales-steria-sfr-et-sncf-entrent-dans-le-capital-de-la-societe-ecomouv/>

IssyGrid : le premier réseau intelligent de quartier en France (énergie) : Steria, en partenariat avec la ville d'Issy-les-Moulineaux et huit acteurs industriels majeurs, a lancé IssyGrid®, premier réseau intelligent de quartier en France, qui gère la production et la consommation d'énergie à l'échelle d'un quartier.

Des panneaux solaires, unités de cogénération et d'autres ressources de production d'énergie seront installées, en complément de batteries et d'équipements de stockage d'énergie. Les systèmes de production, de consommation et

de stockage seront mutualisés et gérés comme un seul et unique système, afin d'optimiser la consommation d'énergie qui sera mesurée dans les bureaux, logements, magasins, rues et stations de rechargement des véhicules électriques.

Steria déploie sa capacité d'intégration de briques logicielles pour collecter, traiter et analyser les données et assurer un échange sécurisé des données entre les systèmes. Cela permet de :

- Gérer, contrôler et anticiper les consommations des immeubles de bureaux puis de communiquer avec les utilisateurs.
- Donner un vrai sens à la notion de "smart-grid", en transmettant des informations aux utilisateurs et en les analysant.
- Sensibiliser les consommateurs en les aidant à comprendre les enjeux énergétiques à l'échelle du quartier
- Gérer une quantité énorme de données, grâce à plusieurs systèmes sécurisés et centralisés.
- Donner au public l'accès aux données à travers une interface homme machine innovante et sécurisée.

<http://www.steria.com/fr/medias/videos/issygridr-1er-reseau-intelligent-de-quartier-en-france/>

Impact environnemental en chiffres

Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

Les données ci-dessous, publiées dans le rapport Carbon Disclosure Project 2012 (CDP2012), indiquent la consommation d'énergie de Steria France en pétrole et gaz et les émissions associées (scope 1 du Greenhouse Gas Protocol) et en électricité (scope 2 du Greenhouse Gas Protocol- <http://www.ghgprotocol.org/>).

Année de base	Scope 1- Émissions de l'année de référence ¹	Scope 1- Scope 2 ² - Émissions		Scope 2 -
	(tonnes d'équivalent CO ₂)	Consommation de l'année de référence d'énergie de scope 1 (MWh)	(tonnes d'équivalent CO ₂)	Consommation d'énergie de scope 2 (MWh)
2011	30	146	2041	22138
2010	8	35	2530	24742
2009	95	380	2346	23794

Pour une vision détaillée des mesures prises par Steria pour réduire ses émissions, en sus des informations déjà présentées dans ce document, voir les *CDP reports* de Steria à : <http://www.cdproject.net/>

Les processus de reporting actuels de Steria France pour la consommation d'énergie et Les émissions de gaz à effet de serre suivent le calendrier de communication du CDP. Par conséquent, les chiffres de 2012 ne sont pas disponibles à la date de publication du présent document. Les processus seront adaptés en 2013 pour permettre l'intégration des informations.

Provisions pour les risques environnementaux

Steria, de par son activité de services informatiques, exerce des activités dont l'impact sur l'environnement est modeste par rapport à d'autres activités économiques. Bien que les risques environnementaux soient jugés non significatifs au regard d'autres risques, Steria s'efforce néanmoins d'en limiter les effets. Aucune provision de ce type n'a été enregistrée au 31 décembre 2012.

¹ Les émissions directes de gaz à effet de serre sont des émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise. Elles sont classées parmi les émissions de scope 1. Les émissions de gaz à effet de serre issues de la combustion de produits fossiles dans des unités de combustion stationnaires doivent être classées et déclarées comme des émissions directes de «scope1 » par l'entreprise qui détient ou contrôle les unités de combustion stationnaires.

² Les émissions indirectes de gaz à effet de serre sont issues des activités d'une entreprise, mais proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise. Il s'agit des émissions de « scope 2 » et de « scope 3 ». Les émissions de scope 2 comprennent les émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation d'électricité, de chaleur et/ou de vapeur achetée par un site appartenant à la structure organisationnelle d'une entreprise.

Notations en matière environnementale

Certification/Notation	Objectif	Document disponible sur :	Année(s)
CERTIFICATION ISO			
Certification ISO 14001	Application d'une norme certifiée et mondialement reconnue	http://www.steria.com	2012
Carbon Disclosure Project ⁽¹⁾			
Étude comparative externe des sociétés cotées en bourse en matière de lutte contre le changement climatique	Présenter à nos parties prenantes un rapport externe et accessible au grand public, réalisé de façon indépendante, portant sur la gouvernance face au changement climatique, les risques, les opportunités, les objectifs et performance en matière d'émissions et la communication envers les parties prenantes	https://www.cdproject.net	En 2012 Steria a obtenu un score de transparence de 98 %, le plus élevé pour une entreprise cotée en France, et une performance de A-, la plus élevée au monde pour une société de services IT internationale. 2011 : 93 % 2010 : 89 % 2009 : 79 %
Certification CarbonNeutral® pour les voyages d'affaires par avion et véhicule motorisé ⁽²⁾			
Certification CarbonNeutral® pour les voyages d'affaires par avion et véhicule motorisé	Dans l'optique de réduire ses émissions carbone, Steria utilise la technologie et fait évoluer ses pratiques commerciales et ses usages pour réduire le nombre de déplacements d'affaires sans sacrifier à la qualité des services proposés à ses clients	http://www.steria.com/media/press-releases	La certification CarbonNeutral® s'applique aux voyages d'affaires par avion et véhicule motorisé depuis janvier 2010. Des projets de compensation des émissions de carbone sont actuellement mis en œuvre en Inde et en Chine.

(1) Le Carbon Disclosure Project (CDP) est une association indépendante à but non lucratif qui œuvre pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour une consommation durable de l'eau par les entreprises et les communautés urbaines. Aujourd'hui, grâce au CDP, plus de 3 000 entreprises implantées dans quelque 60 pays à travers le monde mesurent et communiquent sur leurs émissions de gaz à effet de serre, leur gestion de l'eau et leurs stratégies face au changement climatique, ce qui leur permet de définir des objectifs de réduction de leurs émissions et de leur consommation, ainsi que d'améliorer leurs performances. Ces données sont accessibles et destinées au grand public, dont les investisseurs institutionnels, les entreprises, les décideurs politiques et leurs conseillers, les structures du secteur public, les organismes publics, les universités et les citoyens. Le CDP opère pour le compte de 551 investisseurs institutionnels, qui détiennent 71 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, et d'environ 50 centrales d'achat.

(2) The CarbonNeutral Company est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de solutions de réduction des émissions de CO². Depuis sa création en 1997, la société a accompagné plus de 300 grandes entreprises et des milliers de PME dans 32 pays, et permis la neutralisation de plus de 4 millions de tonnes de CO² grâce à 300 projets répartis sur six continents.

Politique sociétale

Notre politique sociétale

Depuis sa création en 1969, Steria met l'accent sur la nécessité de développer son activité en respectant les critères éthiques les plus stricts et de nouer le dialogue avec les parties prenantes, ce qui implique de :

- veiller à clairement identifier toutes les principales parties prenantes ;
- communiquer avec elles de la façon la plus transparente possible pour mieux comprendre leurs préoccupations éventuelles et y apporter la réponse adéquate.

Steria France considère que ses principales parties prenantes sont actuellement ses employés, clients, fournisseurs (y compris sous-traitants), partenaires, les organisations de représentation des employés, les banquiers, les organismes publics (nationaux et territoriaux), les ONG et les associations caritatives, les agences de notation et les indices de RE.

Concernant le soutien aux communautés locales, Steria considère que le principe d'aider les personnes à s'aider elles-mêmes est le meilleur moyen de réduire la pauvreté et de promouvoir le respect de soi. L'engagement sociétal fondateur de Steria consiste à aider les personnes défavorisées à exploiter au maximum leur potentiel en leur donnant accès à l'éducation, à l'informatique et à l'emploi, ce qui constitue un modèle de solidarité innovant, qui implique Steria, ses salariés et ses clients.

Le tableau qui suit résume les principales réalisations de Steria en 2012 pour chacune de ses principales priorités, ainsi que les indicateurs clés de performance (KPI) et les objectifs à long terme associés.

Principales priorités	Principales réalisations en 2012	Indicateurs clés de performance	Objectifs à long terme
Renforcer la sensibilisation à l'éthique (y compris à la lutte contre la corruption)	Nouvelle Charte éthique Interactive, Déploiement de la Charte sur les ordinateurs de tous les salariés (début 2013), Formation du Comité exécutif, Formation des populations « à risque » spécifiques dans les zones géographiques clés (à développer davantage en 2013).	Nombre de collaborateurs formés/sessions de formation	Pousser les parties prenantes, et notamment les fournisseurs, à adhérer aux principes d'éthique de l'entreprise
Soutenir les « communautés locales au moyen de programmes pilotés par des bénévoles, en donnant accès à l'éducation, à l'informatique et à l'emploi	5 nouveaux projets visant à réduire la fracture numérique sur un total de 14 projets en cours 4 salariés ont participé à un congé solidaire de deux semaines au Cambodge et au Vietnam sur un total de 20 Bilan de la journée solidaire annuelle du Groupe <i>One Day Challenge</i> : fonds collectés : 6,6 K€ nombre de clients et de partenaires ayant participé : 5 nombre d'activités solidaires organisées : 34 nombre d'associations soutenues : 1	Indicateur ODC : montant des fonds collectés/ nombre de bénévoles/nombre de clients et partenaires ayant participé/nombre d'associations soutenues Nombre de projets soutenus par la Fondation Steria-Institut de France Nombre d'associations soutenues par la fondation Steria-Institut de France Nombre de bénévoles de la Fondation Nombre de salariés parties en congés solidaires	Continuer nos efforts de collecte de fonds ODC pour les associations dans la lignée des objectifs de solidarité Développer la participation des écoles d'ingénieurs et de commerce et des universités au challenge étudiant de la Fondation Élargir le bénévolat des salariés pour les projets de la Fondation auprès des associations caritatives Poursuivre les efforts pour soutenir les projets sociaux innovants en utilisant l'informatique au profit des personnes défavorisées

Organisation

Le domaine de l'éthique (corruption incluse) relève de la responsabilité du Directeur juridique. La gestion des sous-traitants est une responsabilité partagée entre les équipes des achats (notamment pour les sources d'approvisionnement) et les équipes de projet.

Pour la composante Solidarité de la stratégie de RE, le Directeur général de la Fondation Steria joue un rôle essentiel dans la coordination des efforts de l'entreprise.

Ethique et pratiques de marché

Pour veiller à ce que tous les managers et salariés s'approprient les valeurs de l'entreprise, plusieurs mesures ont été prises afin de les sensibiliser davantage au respect de l'éthique et de la réglementation au sein de Steria France. La manière dont sont gérées les activités de Steria France est clairement liée aux valeurs de l'entreprise et la réputation de Steria sur le marché dépend du comportement, du degré d'implication et des compétences de ses collaborateurs.

Dans ce contexte, Steria France a adopté en 2009 la Charte d'éthique du groupe, accessible à tous les collaborateurs sur le site internet (www.steria.com) et soumise à la signature des managers de Steria France appartenant à la communauté des « top 400 » du Groupe. Ce document définit le mode de fonctionnement de Steria France ainsi que les engagements pris par Steria en termes de droits de l'homme et de diversité, de normes de travail, de lutte contre la fraude (corruption incluse), de gestion des conflits d'intérêts, de protection de la propriété intellectuelle, d'informations d'intégrité et de préservation de l'environnement.

En 2012 (et début 2013), Steria France a renforcé et développé ses efforts de communication et de sensibilisation autour de l'éthique, notamment en :

- mettant en œuvre une version interactive de la Charte d'éthique, qui inclut notamment des liens vers divers contenus développés par l'entreprise (vidéo, questionnaire...) ou par d'autres (comme les Nations Unies et l'OCDE),
- formant le Comité exécutif à l'éthique (inclut un module consacré à la corruption),
- commençant à former les populations « à risque » spécifiques, comme les équipes commerciales et les équipes des achats.

En outre, dans le cadre du programme d'éthique, le Groupe a mis en place en 2009 une procédure de déclaration annuelle de conflit d'intérêts (procédure à laquelle participe Steria France) pour le Directeur général, le Directeur financier et leurs subordonnés directs. Les déclarations de conflit d'intérêts sont envoyées par le Directeur financier du Groupe et regroupées par le Directeur juridique du Groupe. Lorsque des conflits d'intérêt sont déclarés, ils sont ensuite présentés et discutés avec le Comité d'audit du Groupe au moins une fois par an.

Une charte des achats du Groupe a également été adoptée et signée par tous les salariés travaillant pour le département des achats. Ce document couvre notamment les thèmes suivants :

- corruption/cadeaux et dons,
- gestion des conflits d'intérêt,
- respect de l'intégrité et de la transparence en ce qui concerne, en particulier : la sélection des fournisseurs pouvant participer aux appels d'offres, la négociation et la sélection du ou des fournisseurs retenus, la négociation et la conclusion des contrats, les relations commerciales avec les fournisseurs.

Les membres du Conseil d'administration ont été formés en 2012 ainsi que certains membres des comités de direction sectoriels sur les sujets relatifs à l'éthique et aux pratiques de marché. Cette formation sera étendue à la seconde ligne de management en 2013. La formation sera mise en œuvre en 2013.

Relations avec les parties prenantes

Développement économique et territorial

L'entreprise contribue au développement local des territoires où elle opère, comme le montre le tableau ci-dessous, qui présente quelques recrutements « locaux » réalisés en 2012 (liste non exhaustive) :

Ville où nous opérons (pays)	Nombre de personnes recrutées en 2012 (<=25 ans)	Nombre de personnes recrutées en 2012 (> 25 ans)
Aix-en-Provence (France)	5	22
Colomiers (France)	67	150
Mérignac (France)	5	12
Orléans (France)	4	10
Rennes (France)	15	48
Roanne (France)	41	66
Saint-Herblain (France)	23	82
Valbonne (France)	2	29

L'impact local de l'entreprise peut être « mesuré » également par les nombreuses initiatives prises avec des ONG et des associations et œuvres caritatives, tel que présenté dans le présent rapport et dans notre brochure RE.

Dialogue avec les parties prenantes

Dialogue avec les salariés

Steria a toujours considéré que maintenir une ligne ouverte de communication avec ses salariés est extrêmement important. C'est pour cette raison que l'entreprise réalise régulièrement des enquêtes auprès des salariés du Groupe. En 2011, Steria a franchi une nouvelle étape en demandant à *Great Place To Work* de réaliser une enquête dans tous les pays où l'entreprise opère. L'objectif est d'exécuter cette enquête tous les deux ans, afin de mesurer les progrès. Suite aux résultats de 2012, diverses actions ont été mises en œuvre, dont celles qui sont présentées dans la section « Bien-être au travail » de ce document.

Dialogue avec les clients

Steria réalise régulièrement des enquêtes auprès de ses clients. Différentes rencontres, présentations avec les clients sont organisées notamment dans le cadre de projets d'innovation. La majorité des grands projets de Steria sont par ailleurs réalisés en étroite collaboration avec les clients, que ce soit en intégrant des équipes métiers ou via des équipes mixtes (client – prestataire) et ce afin d'assurer de façon collaborative les projets de transformation des clients (« Co-Transformation »)

Dialogue avec les fournisseurs

L'entreprise veut que ses fournisseurs (y compris les sous-traitants) adhèrent de plus en plus à sa vision de la RE. Pour cela, les actions suivantes sont notamment entreprises :

- élaborer des politiques d'achat qui comprennent une référence claire aux critères de RE,
- appliquer des processus de « due diligence »/sélection qui comprennent des critères de RE (actuellement, cette approche n'est pas systématique)
- se référer clairement dans les appels d'offres aux engagements de l'entreprise dans le domaine de la RE (actuellement, cette approche n'est pas systématique).

Soutien aux communautés locales grâce à des programmes de bénévolat favorisant l'autonomie des personnes défavorisées

Steria reconnaît les « communautés locales » comme une partie prenante importante de son environnement professionnel. L'éducation est le principal moteur de richesse dans la société ainsi qu'un véritable ascenseur social, et la maîtrise de compétences informatiques est essentielle pour l'intégration sociale et professionnelle. L'entreprise a donc choisi de concentrer ses efforts pour aider les personnes à s'aider elles-mêmes en offrant l'accès à l'éducation, à l'informatique et aux opportunités d'emploi. Elle soutient des programmes de formation débouchant sur des qualifications conduisant à l'emploi et favorisant le respect de soi.

Les collaborateurs, pour l'essentiel des bénévoles, participent à des activités solidaires dans les pays où opère le Groupe. L'objectif est d'encourager leurs initiatives et de les aider à trouver des opportunités de développement personnel et professionnel en complément de leur évolution professionnelle.

Cette plate-forme solidaire prend vie au moyen de deux programmes principaux pilotés par des bénévoles au sein du Groupe, et auxquels participe activement Steria France (décrits ci-dessous).

La journée One Day Challenge (ODC) – mobiliser l'ensemble de l'entreprise pour des actions solidaires

Le *One Day Challenge*, la journée solidaire annuelle du Groupe, encourage les initiatives des collaborateurs et la collecte de fonds pour la communauté dans tous les sites de Steria de par le monde. Au travers de cette journée, l'entreprise favorise les interactions entre ses salariés, les associations et ses clients et partenaires. La cinquième édition du *One Day Challenge* a eu lieu le 22 novembre 2012. L'objectif était d'attirer l'attention et de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du Groupe Steria sur la situation des plus défavorisés et d'encourager le bénévolat local. Malgré la crise économique et les plannings d'activités chargés, cet événement, dont la préparation est lancée bien en amont, a tenu ses promesses. Près de 7 K€ ont été collectés pour l'association caritative GIAA (Groupement des intellectuels aveugles ou Amblyopes), qui soutient des actions débouchant sur des opportunités d'emploi pour les aveugles. L'événement a pu être organisé grâce à l'aide d'une centaine de bénévoles, qui ont donné leur temps pour organiser des activités de collecte de fonds. Cinq clients et partenaires ont participé à des activités solidaires communes. Par cet effort collectif, les collaborateurs de Steria ont la possibilité de participer à des actions de solidarité qui peuvent se poursuivre pendant l'année.

Le programme One Steria One Country One School (OSOCOS) – donner accès à l'éducation

Le programme *One Steria One Country One School* (OSOCOS) propose aux différents pays où Steria est présent de parrainer une école en Inde, sur la base d'un partenariat de trois ans. Ce programme réunit en 2012 la Norvège, la Suède, le Danemark, la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, Singapour et le Groupe Steria SCA. Chaque entité adhérant au programme adopte une école où elle parraine un centre informatique, une bibliothèque et un espace de jeu, et prend en charge d'autres dépenses inhérentes à la mise en place du projet. Certains pays soutiennent également les études de d'étudiants boursiers en finançant leur cursus de formation.

Des échanges sont également prévus entre les collaborateurs des pays participants et les élèves des écoles, au travers par exemple de parrainage d'étudiants, de tutorat en ligne, et de missions bénévoles dans les écoles.

Fondation Steria – Institut de France

Nos activités solidaires sont principalement pilotées par deux fondations (distinctes du point de vue juridique) en France et en Inde, principalement pour des raisons historiques et pour plus de transparence et d'efficacité, mais aussi de visibilité.

En France, le choix a été fait de rattacher la Fondation à l'Institut de France, institution publique bicentenaire prestigieuse constituée de cinq académies dans les domaines des sciences, des arts et de la littérature, qui gère des des dons et des legs et abrite des fondations, pour :

- nouer un dialogue avec nos parties prenantes externes, profiter des connaissances approfondies des académiciens et partager notre expérience avec d'autres fondations : le Conseil est composé de managers de Steria et de membres de l'Académie des sciences ;
- assurer la pérennité et la transparence grâce à une gestion indépendante et exigeante garantie par le statut unique de l'Institut de France ;
- garantir la visibilité des actions solidaires dans le cadre de la politique de responsabilité d'entreprise.

La Fondation Steria–Institut de France est née en 2001 de la vision de Jean Carteron, qui a créé Steria il y a 44 ans, sur la base de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la solidarité. L'objectif était d'aller plus loin et de permettre aux employés de s'engager à titre bénévole dans des projets solidaires en apportant leurs connaissances et leurs compétences pour ainsi contribuer à la diminution de la fracture numérique. La Fondation soutient des projets informatiques qui contribuent à l'intégration sociale et professionnelle de populations défavorisées dans trois domaines :

- l'éducation et la formation ;
- les solutions innovantes destinées à faciliter le quotidien de ces personnes ;
- l'entrepreneuriat social.

La Fondation a été créée grâce aux dons substantiels de 20 managers de Steria et a soutenu à ce jour 39 projets en France, au Maroc, au Niger, au Bénin, au Burkina Faso, au Cambodge, au Vietnam et aux Philippines, avec le concours de plus de 100 bénévoles de Steria. Un bénévole de Steria qui intervient en tant que chef de projet s'engage auprès de chaque organisation soutenue et apporte les compétences appropriées avec l'aide d'autres bénévoles si nécessaire. En 2012, on comptait 14 projets actifs.

Le Comité de pilotage de la Fondation Steria, constitué de 9 managers provenant de différentes entités et services de Steria, sélectionne les projets, détermine le soutien financier et bénévole et émet un avis sur les principales évolutions de la Fondation. Les projets sélectionnés sont ensuite présentés au Conseil d'administration de la Fondation, qui se réunit chaque année en décembre afin de prendre la décision finale. Les organisations à but non lucratif sont les seules habilitées à présenter des projets.

Fin 2012, la composition du Conseil d'administration de la Fondation Steria était la suivante :

Nom	Fonction
Gabriel de Broglie	Chancelier de l'Institut de France, Président de la Fondation Steria - Institut de France
Yves Rouilly	Président d'Honneur de la Fondation Steria - Institut de France
Serge Abiteboul	Membre de l'Académie des Sciences
François Baccelli	Membre de l'Académie des Sciences
Yves Quéré	Membre de l'Académie des Sciences,
Jean-Bernard Rampini	Directeur des opérations, de l'industrialisation et de la qualité de Steria France, Président de Soderi-, société représentant les actionnaires salariés de Steria
Jean Salençon	Membre de l'Académie des Sciences
Nicolas Seguin	Manager retraité de Steria
Sylvie Verstraeten	Directeur des ressources humaines de Steria France

Budget 2012 de la Fondation Steria – Institut de France

<u>Origine des fonds</u>	<u>Montant (en Keuros)</u>	<u>Emploi des fonds</u>
Institut de France (donations faites par les managers de Steria et administrées par l'Institut)	30	Projets « solidaires »
Steria	32	Coûts de fonctionnement
Budget total	62	

Liste des principales ONG, œuvres et partenaires avec lesquels les fondations de Steria ont travaillé en 2012

<u>Nom de l'ONG/œuvre</u>	<u>Principal objet</u>
Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes ¹	Donner accès à l'éducation et à l'emploi aux personnes aveugles
Interface Handicap ²	Offrir l'accès au matériel et aux services informatiques pour tous types de handicap
Espaces ³	Former des personnes exclues à l'entretien des espaces verts
Passerelles numériques ⁴	Former des jeunes défavorisés du Cambodge aux emplois informatiques
TAE/ATD Quart monde ⁵	Embaucher et former des personnes exclues au recyclage des ordinateurs

1 <http://www.giaa.org/>

2 <http://www.interface-handicap.org/>

3 <http://www.association-espaces.org/>

4 <http://www.passerellesnumeriques.org/fr/>

5 <http://www.atd-quartmonde.fr/> et <http://www.ecosolidaire.org/>

III. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques liés à l'activité de Steria SA demeurent :

- Les risques liés aux orientations stratégiques et à l'adaptation de nos ressources et de nos modèles de production. Les orientations stratégiques s'appuient également sur des postulats de maturité du marché aux modèles de production distribués et sur notre capacité à proposer des solutions compétitives.
- Les risques liés aux projets (*management* et *delivery*) qui restent le cœur de l'activité d'une SSII. A ce jour, des directives et process ont été mis en place pour anticiper de tels risques via une plus grande maîtrise des propositions et des contrats. Les risques identifiés sont également suivis de façon régulière par les équipes opérationnelles en charge des projets assistées des équipes fonctionnelles dédiées (Direction des ressources humaines, Direction des risques, Direction Juridique, Direction de l'audit interne). Les risques majeurs sont répertoriés et consolidés lors du Comité des risques ;
- Les risques fiscaux : la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal pour les exercices 2008 à 2010. Les principaux chefs de redressement concernent le crédit d'impôt recherche. Steria a rejeté les conclusions initiales de l'administration fiscale et a entamé une procédure de conciliation. A ce stade, Steria a comptabilisé une charge à payer de 450 milliers d'euros correspondant à sa meilleure estimation du risque.
- Les risques liés aux ressources humaines, et plus précisément l'employabilité et l'engagement des collaborateurs dans un contexte où les politiques salariales sont très tendues ;
- Les risques liés aux systèmes d'information, et au plan de continuité mis en place ;
- Les risques liés à nos accords de partenariat dans le cadre de projets clients ou à nos accords avec des fournisseurs (dépendance, pénurie...)
- Les risques de fraude.

Des plans d'action sont identifiés et en cours de déploiement pour sécuriser l'ensemble des positions risquées identifiées. Ces actions sont suivies et contrôlées dans le cadre du Comité Risques France qui se réunit chaque mois.

IV. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

IV.1 Répartition du capital

Le capital social n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2012. Il reste donc fixé à 14 876 895 euros. Il reste détenu par Groupe Steria SCA à hauteur de 99,9%.

IV.2 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune participation au capital de la société STERIA SA au 31 décembre 2012. Comme précisé au paragraphe II-3.5 ci-dessus, nous vous rappelons l'intérêt porté par le Groupe à l'intéressement des salariés au développement du groupe et à la mise en place, chaque année, d'opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés du groupe par la société Groupe Steria SCA.

IV.3 Délégations accordées au conseil d'administration par l'Assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoir n'a été accordée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société au cours de l'exercice dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et 2 du Code de commerce.

V. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visé par l'article L 225-38 du code de commerce n'a été autorisée au cours de l'exercice 2012. Aucune convention antérieurement conclue ne s'est poursuivie au cours de ce même exercice.

VI. CONTROLE ET ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

VI.1 Mandats d'administrateurs

Le mandat de Monsieur Olivier Vallet arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale annuelle du 27 mai prochain il vous est proposé de renouveler son mandat d'administrateur pour une nouvelle période de deux 2 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2015 à l'effet de statuer sur les compte de l'exercice écoulé.

VI.2 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la Société par chacun des mandataires sociaux.

VII. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, aux mandataires sociaux détenant un mandat dans une société cotée, tant par la Société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce et par la société contrôlant celle dans laquelle ils exercent leur mandat.

Est concerné par ces dispositions :

- Monsieur François ENAUD, Président Directeur Général de la société et Gérant de Groupe STERIA SCA,

Rémunération versée par la société STERIA SA

Monsieur François Enaud ne perçoit aucune rémunération de Steria SA.

Rémunération versée par la société Groupe STERIA SCA

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur François Enaud, Gérant				
	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	410 000 €	410 000 €	410 000 €	410 000 €
- rémunération variable	321 736 €	337 152 €	208 000 €	321 736 €
- rémunération exceptionnelle	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
- jetons de présence	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
- avantages en nature	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
TOTAL	731 736 €	747 152 €	618 000 €	731 736 €

Le Conseil d'administration,

François Enaud
Président du Conseil

ANNEXE I

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

François Enaud

53 ans

Mandats et fonctions au cours de l'exercice écoulé :

Au sein du Groupe :

Gérant Exécutif Groupe Steria SCA
Président-Directeur général et administrateur de Steria SA
Président et Administrateur de Steria Holdings Limited (Royaume-Uni)
Administrateur de Steria UK Limited (Royaume-Uni)
Membre du conseil de surveillance de Steria Mummert Consulting AG (Allemagne)

Hors Groupe :

Administrateur d'Arkema (France)
Président du Conseil d'administration de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (France)

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années :

Au sein du Groupe :

Président et administrateur de Steria Iberica (Espagne)
Administrateur de Steria Limited (Royaume-Uni)
Administrateur de Steria Services Limited (Royaume-Uni)

Hors Groupe :

Laurent LEMAIRE

46 ans

Mandats et fonctions au cours de l'exercice écoulé :

Au sein du Groupe :

Senior Executive Vice-President, Directeur Financier et transformation du Groupe

Membre du Conseil d'administration de Steria SA (France)
Membre du Conseil d'administration de Steria Services Limited (Royaume-Uni)
Membre du Conseil d'administration de Steria Limited (Royaume-Uni)
Membre du Conseil de surveillance et Vice-Président de Steria Mummert Consulting AG (Allemagne)
Président et Membre du Conseil d'administration de Steria Iberica (Espagne)
Membre du Conseil d'administration de Steria Malaysia Sdn Bhd (Asie)
Membre du Conseil d'administration de Steria Hong Kong Ltd (Asie)

Hors Groupe :

Membre du Conseil d'administration DA (+ STEP Palaiseau)

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années :

Au sein du Groupe :

Membre de du Conseil d'administration de Steria Belux SA/NV (Belgique)
Membre du Conseil d'administration de Steria Asia Pte Ltd

Hors Groupe :

Olivier VALLET

48 ans

Mandats et fonctions au cours de l'exercice écoulé :

Au sein du Groupe :

Senior Executive Vice- President, Directeur Général France, Responsable de la supervision du Bêlux

Membre du Conseil d'administration de STERIA SA (France)

Membre du Conseil d'administration de Steria Belux SA/NV (Belgique)

Membre du Conseil d'administration de Steria A/S (Danemark)

Membre du Conseil d'administration de Steria A/B (Sweden)

Président du Conseil d'administration de Steria A/S (Norvège)

Membre du Conseil d'administration de Steria Iberica (Espagne)

Membre du Conseil d'administration et Président de Steria Medshore SAS (Maroc)

Hors Groupe :

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années :

Au sein du Groupe :

Membre du Conseil d'administration de Steria Polska Sp Zoo

Membre du Conseil d'administration de DIAMIS SA (France)

Membre du Conseil d'administration de Steria T & P Consulting (France)

Membre du Conseil d'administration de Steria Asia Pte Ltd (Asie)

Membre du Conseil d'administration de Steria Malaysia Sdn Bhd (Asie)

Membre du Conseil d'administration de Steria Hong Kong Ltd (Asie)

Hors Groupe :

Catherine GAUDOIN

43 ans

Mandats et fonctions au cours de l'exercice écoulé :

Au sein du Groupe :

Directeur Administratif et Financier France

Membre du Conseil d'administration de STERIA SA (France)

Représentant permanent titulaire de Steria à l'AG d'Eurocis

Représentant permanent de Steria en tant qu'administrateur de DIAMIS

Hors Groupe :

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années :

Au sein du Groupe :

Hors Groupe :

ANNEXE II

STERIA

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2012</i> <i>12</i>	<i>31/12/2011</i> <i>12</i>	<i>31/12/2010</i> <i>12</i>	<i>31/12/2009</i> <i>12</i>	<i>31/12/2008</i> <i>12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	14 876 895	14 876 895	14 876 895	14 876 895	13 316 925
Nombre d'actions - ordinaires	991 793	991 793	991 793	991 793	887 795
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	619 836 358	581 562 658	546 041 601	523 683 531	547 162 123
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(38 716 671)	52 489 654	21 922 419	47 312 057	30 148 317
Impôts sur les bénéfices	(9 183 056)	(1 663 423)	2 250 532	3 973 629	7 614 137
Participation des salariés	2 329 197	2 576 532	2 605 412		1 729 585
Dot. Amortissements et provisions	(4 991 540)	5 402 864	16 025 470	18 000 027	8 302 785
Résultat net	(26 871 275)	46 173 680	1 041 005	25 338 401	12 501 810
Résultat distribué	24 000 000	21 000 000	25 000 000	24 000 000	40 039 554
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	(32)	52	17	44	23
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	(27)	47	1	26	14
Dividende attribué	24	21	25	24	45
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	6 057	5 763	5 613	5 619	5 783
Masse salariale	274 793 315	259 411 507	252 266 448	250 094 358	252 337 300
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	126 852 718	119 775 616	115 334 103	116 081 364	113 894 835

ANNEXE III

Note Méthodologique – Informations relatives à la responsabilité d'entreprise –

Période concernée

La période de reporting des informations de RE est l'exercice clos le 31 décembre 2012. Des données comparatives ont été produites pour des périodes antérieures lorsque cela était possible.

Périmètre

Steria France a estimé que les indicateurs suivants n'étaient pas pertinents au regard de ses activités :

Indicateurs exclus du périmètre (tous pays confondus)	Explication
ENVIRONNEMENT	
<p>Moyens alloués à l'atténuation des risques environnementaux et à la prévention des pollutions</p> <p>Prévention, réduction ou correction des émissions dans l'air, l'eau et le sol qui nuisent sérieusement à l'environnement</p> <p>Pollution sonore prise en compte et, le cas échéant, toute autre forme de pollution liée à une activité</p> <p>Consommation d'eau et sourcing soumis à des contraintes locales</p> <p>Consommation de matières premières et mesures prises pour une utilisation plus efficace</p> <p>Utilisation des sols</p> <p>Mesures prises pour protéger la biodiversité et limiter les attaques contre les équilibres biologiques, les espaces naturels, les espèces animales et végétales protégées, et, le cas échéant, leur développement</p>	<p>Au regard de l'activité de la société, les risques de pollution sont minimes dans le cadre de notre activité</p> <p>Le métier de Steria est centré sur les services IT et le BPO (Business Process Outsourcing). Par conséquent, La société ne participe à aucun processus de fabrication ni à aucune recherche dans le domaine de la chimie, et considérons donc que cet aspect est négligeable à ce titre. mêmes raisons que ci-dessus</p> <p>le métier de la société est centré sur les services IT et le BPO (Business Process Outsourcing). cet aspect étant négligeable. Néanmoins, dans le cadre de notre certification EMS ISO 14001, des mesures sont prises pour économiser et réutiliser l'eau dans la mesure du possible</p> <p>N'est pas considéré comme pertinent pour notre activité (notre cycle de production n'implique pas la consommation de matières premières)</p> <p>N'est pas considéré comme pertinent pour notre activité (notre cycle de production ne modifie pas l'utilisation des sols)</p> <p>N'est pas considéré comme pertinent pour notre activité (notre cycle de production n'a aucun effet sur la biodiversité)</p>
AUTRES INFORMATIONS	
Mesures prises pour assurer l'hygiène et la sécurité des consommateurs	la société dans le cadre de ses activités s'adresse uniquement à des entreprises et non à des consommateurs,

Outils et processus de gestion du reporting

Pour une fiabilité accrue de nos rapports de RE sur le long terme, les éléments suivants sont progressivement mis en place:

- rapports issus des système ;
- contrôles manuels et applicatifs ;
- règles d'archivage.

À ce jour, les sources de la plupart des données de RE sont les suivantes :

- Informations sociales : pour le reporting des informations quantitatives, Steria exploite principalement des données issues de son système central de gestion des RH (PeopleSoft). Ce système permet à Steria d'obtenir des données fiables (précises, complètes, comparables, etc.) pour l'ensemble de son périmètre, grâce à des définitions communes et à une utilisation poussée des contrôles applicatifs. Par ailleurs, un système commun de gestion des heures dans le Groupe est actuellement déployé. Il permettra de disposer d'informations plus fiables sur les heures de formation et les congés de maladie. Les informations qualitatives sont collectées annuellement surtout au moyen de questionnaires en ligne ;
- Informations environnementales : ces informations sont principalement consignées dans des fichiers Excel (d'après les documents correspondant au protocole des gaz à effet de serre) ;
- Informations sur le marché et les communautés locales : la plupart des informations liées à ces composantes de RE sont collectées au moyen de questionnaires en ligne en raison de leur nature qualitative.

Un protocole de reporting RE (répondant aux impératifs du rapport annuel et du rapport Global reporting Initiative) a également été créé. Il prend en compte les points suivants :

- principes de gouvernance pour les rapports de RE ;
- définition détaillée de chaque indicateur ;
- description des principaux contrôles applicatifs et manuels mis en place.

Méthodes de calcul des indicateurs

Le tableau ci-dessous explique les méthodes de calcul utilisées pour ce rapport. Toute modification ultérieure éventuelle sera expliquée dans cette rubrique du document.

Indicateur quantitatif (législation française)	Méthode de calcul
INFORMATIONS SOCIALES	
Total des effectifs et répartition par sexe, tranche d'âge et zone géographique	Effectifs en CDI et CDD au 31 décembre, donc hors stagiaires, sous-traitants et travailleurs temporaires (intérimaires). Ce chiffre représente le nombre d'individus présents à date, et non les ETP. L'âge moyen est calculé d'après les effectifs ci-dessus. La répartition entre les sexes se fonde sur les effectifs ci-dessus. Le chiffre de chaque sexe correspond au total du chiffre ci-dessus.
Embauches et licenciements	Embauches : nombre d'employés (effectifs) recrutés en CDD ou en CDI chez Steria entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre, donc hors stagiaires, sous-traitants et travailleurs temporaires (intérimaires). Les transferts d'employés réalisés au Royaume-Uni sous le régime des TUPE ne sont pas considérés comme des recrutements. Des informations supplémentaires sont fournies sur le nombre de jeunes recrues, en fonction de l'âge. Il est indiqué s'ils ont obtenu leur diplôme universitaire au cours des deux années précédentes. Le nombre de nouvelles recrues est exprimé en pourcentage des nouvelles recrues. Les employés qualifiés de « temporaires » regroupent les personnes embauchées en CDD. Taux mondial de départ volontaire : il s'agit du nombre total des départs volontaires au cours de l'exercice, divisé par les effectifs au 31 décembre de l'exercice précédent. Il s'agit des employés ayant signé un CDD ou en CDI, donc hors stagiaires, sous-traitants et travailleurs temporaires (intérimaires). Départ pour des motifs liés à la discipline ou à la performance : il s'agit du nombre total de licenciements au cours de l'exercice pour des motifs liés à la discipline ou à la performance, divisé par les effectifs au 31 décembre de l'exercice précédent. Il s'agit des employés ayant signé un CDD ou en CDI, donc hors stagiaires, sous-traitants et travailleurs temporaires (intérimaires).
Congés de maladie	Pour le calcul, le total des journées de travail par employé déclarées sous forme de congés de maladie (lignes spéciales dans nos feuilles de temps), est divisé par les effectifs moyens du pays en jours ouvrables. On obtient ainsi le nombre moyen de jours de congé par employé.
Fréquence et gravité des accidents du travail, et maladies professionnelles	À la date de publication du document de référence, nous ne pouvons pas présenter de chiffres fiables relatifs aux accidents du travail/maladies professionnelles, car les données correspondantes n'ont pas été compilées dans nos systèmes (ainsi, les accidents du travail/maladie professionnelles sont intégrés aux chiffres des congés maladie ; voir ci-dessus).
Total des heures/journées de formation	Le temps dédié à la formation des collaborateurs est identifié au moyen d'une ligne spécifique dans nos feuilles de temps. ; il est exprimé en journées de travail. On obtient ainsi le total des journées de formation par pays, qui est ensuite divisé par les effectifs moyens (journées de travail) du pays pour obtenir la moyenne des journées de formation par employé. Pour la conversion en heures, la base retenue est le nombre d'heure normatif par jour pour chaque pays.
DONNÉES ENVIRONNEMENTALES	
Consommation d'énergie	La consommation d'énergie est calculée en consultant les factures, les compteurs et/ou d'après les estimations des propriétaires des bâtiments. Notre unité de mesure est le kWh, sauf pour le gasoil, qui est mesuré en litres.
Émission de gaz à effet de serre	Le protocole des gaz à effet de serre (GHG) est appliqué pour calculer les émissions (voir http://www.ghgprotocol.org/). Le Groupe utilise l'« outil de combustion stationnaire » du protocole pour calculer les émissions du périmètre 1. Pour le périmètre 2, les facteurs d'émissions sont appliqués pour estimer les émissions de gaz à effet de serre, en multipliant les chiffres de l'activité (par exemple, kWh d'électricité consommés par un site) par le facteur d'émissions (exprimé en équivalent de grammes de CO ² par kWh consommé) en fonction de la superficie (généralement, un pays) où se déroule l'activité. Dans le cas de la consommation d'électricité, des facteurs d'émissions de l'outil « émissions de gaz à effet de serre liées à l'achat d'électricité » du protocole des gaz à effet de serre sont utilisés ; les facteurs d'émissions proviennent de la base de données de la CEA (Inde). Pour le chauffage urbain, les facteurs d'émissions correspondant au site sont utilisés, s'ils sont disponibles ; autrement, le Groupe utilise ceux du pays.

